



Centre territorial de ressources ville/hôpital « santé et vulnérabilité »

RAPPORT D'ACTIVITE 2022



I. PREAMBULE : POINTS FORTS 2022	3
II. PRESENTATION	5
II – 1 - Identité du Réseau : Réseau de Santé de Créteil Solidarité	5
II – 2 - Historique	5
II – 3 – Domaines d'intervention et population	5
II – 4 - Objectifs de l'Association	6
II – 5 - Organisation et fonctionnement	7
III. LES MISSIONS DU RESEAU (Cf fiches en pages suivantes)	7
III – 1 - Accompagnement des parcours des personnes vulnérables	8
III – 2 - Appui aux professionnels	18
III – 3 - Prévention et Promotion de la Santé - Insertion et santé	31
III – 4 - Insertion et santé	37
IV – REPRESENTATION ET INTERVENTIONS 2021	51
V – PARTENAIRES	54
VI – ENJEUX ET PERSPECTIVES	57

I. PREAMBULE : POINTS FORTS 2022

L'année 2022 présente une continuité des valeurs et de l'activité portées par l'Association.

Elle est cependant marquée par quelques points spécifiques :

I - 1 - Le constat de l'impact du COVID

- ▶ Les retentissements psychosociaux de la pandémie COVID comme signes d'un mal être installé ont été présents chez tous les publics
- ▶ Parmi ceux-ci les témoignages des professionnels intervenant auprès des jeunes des Missions locales sont, en nombre (100 personnes) très significatifs : « La crise économique et sanitaire a marqué un coup d'arrêt à de nombreux projets d'études et de formation. Certains jeunes semblent n'avoir jamais vraiment pu reprendre en main la construction de leur parcours de vie suite au déconfinement, et peinent depuis à concevoir et diriger leurs propres projets de formation, d'emploi et de vie ».
- ▶ « Nous constatons une détresse très marquée des jeunes cette année avec des plaintes dépressives au-devant. La période d'isolement si elle n'a pas en soi été mal vécue apparaît avoir déclenché en après-coup leur désinvestissement scolaire ou un vacillement de leurs choix d'orientation scolaire, associé ou non à un retrait social et l'émergence d'affects anxio-dépressifs et d'angoisses phobiques ».
- ▶ La situation de crise sanitaire met en évidence chez certains adultes vulnérables accompagnés dans le cadre de nos actions, une tendance au repli, au retrait, traduisant une forme de renoncement ou de désenchantement, avec une augmentation des non recours et de non mobilisation de leurs propres ressources.

I - 2 - Le ralentissement de l'impact COVID

Il a permis de :

- ▶ Relancer des actions en « souffrance » :
 - Les actions de promotion de la santé, en lien avec la politique de la ville et les acteurs de l'insertion, ont pu retrouver une dynamique et des perspectives concrètes de redéploiement, dans les quartiers défavorisés et sur plusieurs territoires
 - Le dispositif d'accompagnement collectif pour les personnes vivant avec le VIH ou une hépatite (PIVO), a été remis en œuvre
 - Les interventions de prévention santé en faveur des jeunes du lycée Branly de Créteil, ont pu reprendre au cours du dernier trimestre.
- ▶ Développer nouveaux partenariats opérationnels, comme avec le PLIE de Choisy-le-Roi et les équipes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) de Créteil.
- ▶ Investir de façon plus significative, les problématiques liées à la santé sexuelle et la vie affective comme les actions de médiation en santé.

La situation de crise sanitaire a mis en évidence chez certains adultes vulnérables accompagnés dans le cadre de nos actions, une tendance au repli, au retrait, traduisant une forme de renoncement ou de désenchantement, avec une augmentation des non recours et de non mobilisation de leurs propres ressources.

En 2022 émergent encore les problématiques récurrentes pour lesquelles l'association développe ses priorités : santé mentale et souffrance psychosociale, violences conjugales et intrafamiliales, difficultés à maintenir une continuité dans les parcours de santé, difficultés d'accès aux soins liés à la crise de le « démographie médicale », connexion entre accès aux soins et aux droits sociaux (santé, handicap, emploi).

I - 3 – Les projets d'organisation territoriale se sont poursuivis.

Créteil Solidarité intervient sur un territoire où de nouveaux dispositifs de santé et de coordination développent progressivement leurs activités et leur maillage, avec notamment la création de plusieurs

CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) et de deux DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination) qui couvrent l'Est et l'Ouest du département.

L'Association Créteil Solidarité a poursuivi son implication dans plusieurs axes prioritaires afin de resserrer les liens avec plusieurs dispositifs notamment dans le champ de la santé mentale, des publics vulnérables sur le Val de Marne. Dans cet esprit, la création d'un partenariat regroupant sous forme d'une « Alliance » des acteurs de la lutte contre les inégalités de santé en Val de Marne s'est poursuivie associant le Réseau de santé/Centre territorial de Ressources « santé et vulnérabilité » de Créteil Solidarité, la « Maison Commune des Addiction, Troubles Mentaux et Santé » (MCATMS) pour la partie Ouest du département et à l'Est un réseau Visa 94-Boucles de Marne, historiquement « VIH, addiction et précarité ».

Ce rapprochement, dans un premier temps opérationnel avant d'être éventuellement plus organique, correspondait à de longues pratiques de terrain entre les trois protagonistes.

Les équipes de ces trois structures souhaitent poursuivre ce projet garant d'une cohérence et coordination effective entre les actions développées par chacune.

Par ailleurs, plusieurs élus et membres de l'équipe opérationnelle de Créteil solidarité se sont particulièrement impliqués dans le travail collectif de création et de mise en œuvre de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Unifiée des Boucles de la Marne (CPTSUBM). Cette CPTS dessert une population de plus de 180 000 habitants, sur un territoire qui couvre Créteil, Bonneuil, Maisons-Alfort et une partie de Saint-Maur-des-Fossés. Un dispositif qui regroupe un grand nombre de professionnels de santé libéraux (médecins, pharmaciens, IDE, orthophonistes...) en lien avec des associations, des structures médico-sociales, les établissements de santé du territoire et les collectivités locales concernées.

Une grande partie des orientations que propose Créteil Solidarité dans le cadre de ses nombreuses actions concerne des personnes issues de ce territoire et un travail en collaboration étroite avec les acteurs de cette CPTS permettra de consolider et de développer les actions entreprises dans ce sens.

Par ailleurs des contacts réguliers avec le DAC 94 Est permettent de construire ensemble un programme d'actions partagées qui seront progressivement déployées : formations, groupe d'analyse de situations complexes, accompagnement conjoint de parcours de santé de personnes en situation de vulnérabilité (sociale et/ou mentale).

I - 4 - Pendant la crise ... une grande partie des actions classiques portées par CRETEIL SOLIDARITE ont pu être poursuivies

Le programme de sensibilisation à la médiation en santé sociale et culturelle a été reconduit.

Depuis quelques années déjà l'équipe de Créteil Solidarité associée au Conseil Citoyen de Créteil-Mont-Mesly expérimente, à partir des pratiques de terrain, le décloisonnement des champs de la santé, du social et de la culture. En 2022 les rencontres auront été en alternance en « présentiel » au sein du Centre social Kennedy ou en visioconférence. Cette dernière formule n'est cependant pas totalement satisfaisante du fait de la difficulté rencontrée par certains participants, notamment des habitants qui concernés par la fracture numérique n'ont pas la possibilité de participer à une réunion virtuelle.

Le dispositif Insertion et santé comme plusieurs autres actions, dont les ateliers de formation de relais ont réussi à répondre à leurs objectifs et réaliser le programme annoncé malgré la situation sanitaire.

La dynamique de plusieurs programmes plus particulièrement celui de l'accompagnement des parcours de santé des publics vulnérables a fonctionné de manière allégée, ce qui a permis de co-construire avec les responsables du Conseil départemental une autre manière de travailler avec leurs équipes prenant mieux en compte leurs nouvelles contraintes liées à la gestion de la crise sanitaire. Ce nouveau partenariat, lancé fin 2021 a commencé à se déployer en 2022.

Enfin, c'est en 2022 que s'est réalisé le portage du poste de coordonnateur du Projet Territorial de Santé Mentale du Val-de-Marne pour la période allant de 2021 à 2026, dispositif ayant fait l'objet d'une convention avec l'ARS fin 2021. Cette mission reflète la reconnaissance du rôle et de la place de Créteil Solidarité comme acteur départemental dans les pratiques transverses pluri-professionnelles qui font

collaborer de manière très concrètes l'ensemble des acteurs du territoire, notamment ceux du sanitaire, du social et du médico-social. C'est très précisément, dans le champ de la santé mentale l'objectif prioritaire des PTSM.

II. PRESENTATION

II – 1 - Identité de Créteil Solidarité

Centre Territorial de ressources Ville /Hôpital « santé et vulnérabilité »

Association Créteil Solidarité : <https://www.creteilsolidarite.com/>

Place Henri Dunant - 94000 CRETEIL

N° SIRET : 343 534 15200024

CENTRE Hospitalier Intercommunal de Créteil (CHIC)

40 avenue de Verdun - 94000 CRETEIL

II – 2 - Historique

Plus de trente ans d'existence et de pratiques

Créée le 30 juillet 1987 par des médecins libéraux, Créteil Solidarité est une association régie par la loi de 1901. **Son objet est de contribuer à l'amélioration de l'accès aux droits et aux soins des personnes et des familles en difficulté en accompagnant les parcours de santé comme en apportant un appui aux professionnels confrontés à ces populations.**

L'association, soutenue depuis sa création par le Député Maire de la Ville de Créteil, le Conseil Général du Val-de-Marne et l'Etat, est implantée sur le territoire de la commune de Créteil ; elle développe également ses actions sur une douzaine de communes mitoyennes de la Ville Préfecture.

L'association Créteil Solidarité, porteur juridique et promoteur du Réseau de Santé de Créteil, s'est inscrite depuis 2000 dans les dispositifs successifs de financement et de développement des réseaux.

Le Réseau de Santé associe l'équipe permanente de Créteil Solidarité, les « médecins généralistes relais », les équipes du CHI Créteil et leurs partenaires locaux.

II – 3 – Domaines d'intervention et population

1. Domaines d'intervention

Créteil Solidarité assure une fonction de Centre territorial de ressources « santé et vulnérabilité ». Il remplit une fonction de dispositif de coordination assurant une mission d'accompagnement des parcours de santé des publics vulnérables ainsi qu'une mission d'appui, de soutien et d'accompagnement des professionnels de proximité intervenant auprès de ces populations.

2. Populations et territoires

La population est constituée de personnes et de familles en difficulté d'accès aux soins. Il est donc question des populations en situation de précarité ou de vulnérabilité, pour différentes raisons identifiées :

- ▶ Facteurs liés au public lui-même : jeunes, personnes âgées, adultes isolés, personnes en situation de handicap, personnes migrantes ou réfugiées.
- ▶ Difficultés d'ordre social et/ou professionnel : précarité économique, perte de revenus, d'emploi, de logement.
- ▶ Difficultés d'insertion et d'intégration (repérage du système de santé, culture, langue...).
- ▶ Difficultés psychologiques : isolement, souffrance psychosociale, mal être.
- ▶ Facteurs liés à des pathologies graves, invalidantes ou intercurrentes : VIH, viroses chroniques, dépendances.

Le territoire couvert par le Réseau couvre 14 communes du Val-de-Marne situées à l'Est de la Seine ce qui correspond à presque 600 000 habitants (582 535 habitants/Insee 2018).

COMMUNE	POPULATION (Insee 2017*)	IDH-2** (2012)
Alfortville	44 446	0.51
Boissy-Saint-Léger	16 541	0.54
Bonneuil-sur-Marne	18 117	0.41
Champigny-sur-Marne	77 381	0.50
Charenton-le-Pont	30 255	0.71
Choisy-le-Roi	46 366	0.52
Créteil	92 737	0.57
Joinville-le-Pont	19 673	0.68
Limeil-Brévannes	27 796	0.6
Maisons-Alfort	56 188	0.66
Saint-Maur-des-Fossés	76 214	0.73
Sucy-en-Brie	27 223	0.66
Valenton	14 887	0.44
Villeneuve-Saint-Georges	34 711	0.47
TOTAL GENERAL	582 535	

*Millésime 2018 valable au 1/01/2021

**IDH 2. Indice de Développement Humain : Il croise les dimensions "niveau de vie", "santé" et "éducation". Il présente ainsi une vision synthétique de l'aspect multidimensionnel du développement sur le territoire concerné. L'IDH-2 est calculé à l'échelle régionale.

Ce territoire représente 41.70 % de la population du département du Val-de-Marne et 4.8 % de la population francilienne.

Cependant il est important de souligner que le Réseau couvre une mosaïque de territoires administratifs, mais un seul et unique territoire opérationnel, celui des pratiques. En effet, le réseau de santé de Créteil Solidarité est un réseau d'accès aux soins ; son territoire ne peut être un simple territoire administratif car il couvre au moins quatre territoires administratifs différents concernés et non superposables :

- ▶ Territoire du contrat de ville de Créteil.
- ▶ Territoire de L'ancienne Communauté d'agglomération de la Plaine centrale du Val-de-Marne.
- ▶ Territoire du bassin de recrutement du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil.
- ▶ Territoire de santé du SROS.

II – 4 - Objectifs de l'Association

L'association CRETEIL SOLIDARITE intervient depuis 30 ans en faveur des personnes vulnérables et des familles fragilisées qui vivent souvent des situations d'exclusion sanitaire et sociale. Il s'agit de renforcer, dans une démarche de pratiques coopératives en réseau, l'accès aux soins et à la prévention pour ces publics, souvent éloignés des structures de droit commun.

Parallèlement, l'association a mis en place, depuis plus de 20 ans, une démarche formalisée de promotion de la santé dans les quartiers à la fois en direction des publics fragilisés (quartiers politique de la ville, établissements scolaires, missions locales, PLIE...).

L'association s'adresse également aux professionnels relais intervenant auprès de ces populations (appui, accompagnement, formations-action, séminaire, groupes d'analyses des pratiques et de régulation ...).

Les objectifs définis dans les statuts lors de la création de l'association n'ont pas varié :

- ▶ Faciliter l'accès aux soins et aux droits et soutenir la prise en charge de la santé par les personnes elles-mêmes (promotion de la santé, prévention, accès à l'information...),
- ▶ Accompagner les parcours de santé des publics vulnérables afin de permettre leur intégration dans le système de distribution de soins de droit commun et dans la vie de la cité,
- ▶ Renforcer la qualité de la prise en charge de ces personnes en respectant les protocoles et les modalités construites et adoptées par les équipes et les membres de CRETEIL SOLIDARITE,
- ▶ Favoriser l'accès aux droits et à l'information sur les droits potentiels des personnes/familles,
- ▶ Améliorer l'orientation vers les professionnels de santé et les structures sanitaires et sociales,
- ▶ Promouvoir l'accompagnement et le suivi des parcours de santé des personnes vulnérables,
- ▶ Développer et organiser la coordination des intervenants sanitaires et sociaux, et donner une cohérence aux actions comme aux acteurs,
- ▶ Contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités sociales et territoriales de santé
- ▶ Faciliter les pratiques coopératives en santé et la concertation pluridisciplinaire, en mobilisant le plus largement possible l'ensemble des acteurs concernés,
- ▶ Intégrer l'action de CRETEIL SOLIDARITE à l'ensemble des projets de santé visant ces populations sur le territoire concerné, dans le cadre des orientations stratégiques de santé publique, au plan national et local,
- ▶ Développer la coordination d'appui aux professionnels, c'est-à-dire l'accompagnement et la formation des acteurs de CRETEIL SOLIDARITE et de ses partenaires,
- ▶ Produire une analyse de son activité relative à la prise en charge des personnes et des usagers (pathologies, problèmes et besoins de santé...).

II – 5 - Organisation et fonctionnement

Le Conseil d'Administration (cf annexe) est composé de 16 membres, 10 personnes qualifiées et de 7 invités permanents. Durant l'année 2022, il s'est réuni trois fois.

L'équipe salariée est composée de 10 professionnels salariés auxquels se joignent une équipe de chargés de projet (psychologues, formatrice en santé et santé sexuelle, médecin, psychiatres...) sollicités en fonction des spécificités des projets et programmes.

L'équipe du centre d'accueil, d'écoute et d'orientation autour du syndrome de stress post-traumatique est composée de 3 psychologues (2 en fin d'année) et de 2 médecins généralistes (accès à la demande à des consultations extérieures depuis la fin d'année.

III. LES MISSIONS DU RESEAU (Cf FICHES EN PAGES SUIVANTES)

III – 1 - ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS DES PERSONNES VULNÉRABLES

III – 2 - APPUI AUX PROFESSIONNELS

III – 3 - PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ - INSERTION ET SANTÉ

III – 4 – INSERTION SANTÉ

Accompagnement des parcours des personnes vulnérables

Centre d'accueil, d'écoute et d'orientation autour du syndrome de stress post-traumatique

Présentation et objectifs

Justification et contexte	<p>La connaissance des publics vulnérables développée par Créteil Solidarité a permis de mettre en évidence qu'un accompagnement adapté et précoce était une nécessité. Parmi ces publics, il a été constaté que certains souffraient de troubles psychiques liés à des parcours difficiles voire traumatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les personnes migrantes ▪ Les femmes victimes de violences ▪ Les personnes dont le niveau socio-économique ou d'éducation est faible ▪ Les professionnels des secteurs sanitaires et/ou sociaux confrontés à des situations difficiles. ▪ Le contexte sanitaire lié au COVID
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueillir les personnes, orientées par les partenaires présentant des troubles post traumatiques, faire un point sur leur prise en charge médicale et les troubles psychiques rencontrés. ▪ Faire un point sur les besoins d'accompagnement social ou juridique et s'assurer qu'ils sont mis en œuvre. ▪ Assurer l'orientation vers les professionnels de santé quand cela est nécessaire ▪ Assurer un suivi psychologique des personnes victimes de stress post traumatique jusqu'à ce que leur état permette une orientation adaptée ou dans l'attente de place dans les structures telles que les CMP. <p>L'objectif du centre est de prendre en charge les personnes atteintes d'un syndrome de stress post-traumatique et les réorienter si nécessaire pour un suivi de long cours.</p>
Déroulé de l'action	
Public cible	Cette action concerne toutes les personnes majeures rapportant avoir été directement ou indirectement exposées à un événement traumatique, soit toute forme de traumatisme matériel, physique ou psychique rapporté par la personne elle-même.
Méthodes et moyens	<p>Les personnes sont orientées par des partenaires de Créteil Solidarité qui adressent la fiche d'orientation renseignée des informations nécessaires à l'analyse du dossier.</p> <p>L'accueil est organisé sur rendez-vous, plusieurs demi-journées par semaine</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La vérification des informations et le premier contact ont pour objectif d'évaluer les besoins, tant psychologiques et médicaux que juridiques et sociaux. ▪ À l'issue du premier contact, les professionnels se concertent et décident s'il est nécessaire de donner une suite à ce premier contact et de quel type de suivi la personne devra bénéficier. ▪ Si un suivi est nécessaire, un/e psychologue assure les consultations ultérieures ▪ Si un suivi n'est pas nécessaire, une orientation adaptée est recherchée en concertation avec la personne à l'origine de l'orientation. <p>Une réunion d'équipe de type « clinique » est programmée une à deux fois par mois.</p> <p>Un groupe de suivi et une cellule assurant le pilotage de l'action a été mis en place. Le groupe de suivi a pour mission d'assurer l'accompagnement et l'évaluation de l'action.</p>
Calendrier	Du 1 ^{er} au 31 décembre
Intervenants/acteurs	Médecins généralistes, psychologues, chargée accueil.
Partenaires	<p>Orienteurs : EDS, CCAS, services de l'ASE, hôpitaux Mondor, CHIC, CHIV, CIDFF, Tremplin 94, AUVM, Planning familial et autres associations dans le champ des violences faites aux femmes, DSP, EMPP, EOS Psy, Cump, Coallia, FTDA, cabinets médicaux service de santé de l'UPEC, les services de pôle emploi ainsi que des CMP</p> <p>Orientations : CMP de secteur, les services spécialisés (addictologie, lieux de prise en charge pluridisciplinaire, systémie familiale, etc.), les partenaires libéraux lorsque cela est possible,...</p>
Résultats	Cf tableau page suivante
Perspectives	Poursuite de l'action

Centre d'accueil, d'écoute et d'orientation autour du syndrome post-traumatique

Résultats et éléments d'analyse - 1

Pour l'exercice 2022, 57 demandes de consultations ont été adressées.

Parmi ces demandes, 18% n'étaient pas conformes à la mission du CAEOSSPT. Dans ce cas, un contact est pris avec la personne à l'origine de l'orientation afin d'aiguiller vers une prise en charge plus adaptée.

Les 57 fiches d'orientation reçues en 2022 se répartissent comme suit :

- **Répartition par sexe** : 70% concernent des personnes de sexe féminin et 30% des personnes de sexe masculin
- **Répartition par classe d'âge** :
 - 13% : 18 à 25 ans
 - 9% : 26-30 ans
 - 40% : 31-40 ans
 - 22% : 41-50 ans
 - 16% : plus de 50 ans.
- **Répartition par continent et pays d'origine** :
 - 40% des demandes concernent des patient.e.s originaires d'Europe : 36% des demandes concernent des personnes originaires de France et 4% des patient.e.s originaires de Géorgie
 - 40% des demandes concernent des personnes originaires d'Afrique : Algérie 11%, République Démocratique du Congo 10%, Guinée 8%, Côte d'Ivoire, Mali, Tunisie, Erythrée (moins de 5% pour chaque pays)
 - 15% des demandes concernent des personnes originaires d'Asie : Afghanistan (7,5%), Bangladesh, Koweït, Népal, Syrie pour le reste.
 - 5% des demandes concernent des personnes dont l'origine n'est pas renseignée.
- 8% des demandes reçues en 2022 concernaient des personnes pour lesquelles un interprétariat est nécessaire.
- Répartition par domiciliation : 96,4% des demandes reçues en 2022 concernaient des personnes domiciliées dans le Val-de-Marne. Les autres demandes concernaient une personne domiciliée en Seine-et-Marne (77) et une autre dans la Manche (50). Pour cette dernière, la prise en charge était presque impossible du fait de l'éloignement géographique, bien que la personne puisse être ponctuellement hébergée dans le Val-de-Marne.
- **Répartition par origine de l'orientation**
 - Les demandes reçues en 2022 émanaient pour 40% d'entre elles de psychologues (dont psychologues cliniciens, psychologues du travail, psychologues en réanimation, etc). 35% des personnes ayant sollicité le dispositif CAEOSSPT en 2022 pour leurs bénéficiaires étaient des travailleurs sociaux (assistant.e.s socia.ux.les, référent.e.s ASE, chargé.e d'accompagnement social et professionnel, éducateur.trice.s, etc). 23% des demandes d'orientations émanaient de médecins (médecins PASS, médecins de santé au travail, médecins traitants, psychiatres). Enfin, moins de 2% des demandes émanaient de juristes.
 - L'origine de l'orientation peut également être étudiée en fonction du type d'institution de l'orienteu.r.se :
 - 26,32% des orientations émanaient des EDS, CCAS et autres services départementaux (respectivement 10,53%, 3,51% et 12,28%)
 - 19,3% des demandes émanaient de structures spécialisées dans la prise en charge de femmes victimes de violences
 - 19,29% émanaient des PASS et autres structures spécialisées dans la prise en charge de personnes étrangères (17,54% et 1,75%)
 - 12,28% des orientations provenaient de cabinets libéraux, services hospitaliers et CMP (10,53%, 3,51% et 1,75%).
 - 22,81% des demandes émanaient d'autres institutions et associations.
- **Répartition par problématique** : cette répartition concerne la problématique principale à l'origine du traumatisme.
 - Violences conjugales : 32%
 - Violences sexistes et sexuelles (incluant violences faites aux femmes, violences sexuelles, réseau de prostitution) : 9%
 - Traumatisme résultant d'un parcours d'exil et/ou de violences subies dans le pays d'origine (incluant parcours migratoire, violence dans le pays d'origine, violences de genre, violences politiques, violences religieuses, violences sur parcours migratoire) : 28%
 - Cercle familial à l'origine du traumatisme (violences intrafamiliales, inceste, difficultés familiales) : 10,5%
 - Agressions : 7%
 - Traumatisme lié à l'activité professionnelle : 3,5%
 - Autre (accident de la circulation, attentat, deuil, autre) : 10%
- Autres suivis : pour 40% des demandes reçues, un médecin traitant était déclaré. Concernant le suivi social, 58% des demandes reçues concernaient des personnes pour lesquelles un suivi social était déclaré. Cependant, ces chiffres ne sont pas toujours synonymes d'un suivi effectif et régulier.

Centre d'accueil, d'écoute et d'orientation autour du syndrome post-traumatique

Résultats et éléments d'analyse - 2

Nombre de consultations et file active

En 2022, la file active se compose de 50 patient.e.s. (dont 16 nouveaux) Ce chiffre, inférieur au nombre de demandes, connaît plusieurs explications :

- Une part importante de rendez-vous non honorés (voir ci-dessous)
- Des suivis qui, faute de possibilités d'orientation, perdurent depuis 2021 voire 2020
- Une baisse du nombre de vacations entraînant une baisse des possibilités d'accueil de nouvelles personnes.

Nombre de rendez-vous :

- Rendez-vous fixés : 896
- Rendez-vous psychologiques honorés : 612
- Rendez-vous médicaux honorés : 48
- Rendez-vous d'orientation juridique et sociale honorés : 55
- Rendez-vous non honorés : 181

Comparatif années précédentes

Les demandes en provenance des PASS sont en baisse tandis que les demandes en provenance des EDS et autres services départementaux sont en augmentation puisque ces orienteurs ne représentaient que 16% en 2021. La proportion d'orientation en provenance de cabinets libéraux et services hospitaliers a également augmenté puisque seuls 7% des patients étaient orientés par des médecins généralistes auparavant et les patients étaient très rarement orientés par des psychologues.

Le changement de la typologie d'orienteurs et la baisse des demandes en 2022 s'expliquent par plusieurs facteurs :

- Une surcharge des demandes, fin 2021, qui a conduit à plusieurs périodes de fermeture de la liste d'attente en 2022. Cela se couple à une réorientation des patients difficile du fait d'un système de santé surchargé, conduisant à une baisse de l'ouverture de places. En effet, certain.e.s patient.e.s sont suivis depuis l'année 2020 sans qu'aucune possibilité de réorientation n'ait été obtenue.
- Des contacts plus réguliers avec les travailleurs sociaux du département et les structures spécialisées dans la prise en charge de femmes victimes de violences.
- La spécificité de la prise en charge des patient.e.s souffrant de stress post-traumatique, qui conduit de plus en plus de psychologues à orienter leurs patient.e.s vers le CAEOSSPT.

Quant aux motifs d'orientations, ces derniers restent relativement stables depuis l'ouverture.

Le nombre de consultations psychologiques est stable avec 612 consultations réalisées en 2022 contre 648 en 2021 (alors même que l'un des psychologues a cessé son activité au second trimestre 2022). Les consultations médicales ont réduit de moitié avec 47 entretiens réalisés en 2022 contre 107 en 2021. Cela s'explique principalement par la cessation progressive des entretiens médicaux au sein du CAEOSSPT.

Observations, constats et perspectives :

- Il est primordial de pouvoir faire le lien quand cela est nécessaire avec les autres acteurs sanitaires du dossier. Cela permet également un partage d'informations autour des problématiques rencontrées.
- L'objectif initial est d'être dans l'orientation tout en garantissant un accompagnement suffisamment étayant pour le patient. Cependant, les problématiques rencontrées par le système de santé rendent compliquées, voire impossibles, les orientations vers d'autres modes de prise en charge des problèmes psychologiques. Ainsi, les patients bénéficient d'un suivi psychologique jusqu'à ce qu'une orientation adaptée soit possible.
- Les besoins en consultations médicales sont moindres par rapport à ceux en consultations psychologiques. C'est ce qui a conduit à l'arrêt des consultations médicales au sein du CAEOSSPT durant l'année 2022. Désormais, en cas de besoin de consultation médicale, le CAEOSSPT peut s'appuyer sur un réseau de partenaires disposés à recevoir les patient.e.s dans un délai très bref.
- L'expérience du CAEOSSPT montre que le travail psychologique n'est possible pour le patient que s'il est suffisamment sécurisé au niveau juridique et/ou social. C'est pourquoi un réel travail d'étayage et de mise en réseau avec les autres acteurs du dossier est nécessaire.
- L'année 2022 a été marquée par le départ des Dr Bessan et Lelagadec, médecins généralistes. Eric Sandlarz, psychologue, a également cessé d'exercer ses fonctions au CAEOSSPT au mois de juin 2022. L'une des psychologues a doublé son temps de vacation. Au 31 janvier 2022, il y avait 4 demi-journées de vacations de psychologues.

L'équipe du CAEOSSPT a le plaisir d'accueillir le Dr Sylvie Zucca, psychiatre, pour accompagner les temps de réunion clinique, une fois par mois.

Dispositif PIVO : Point accueil, Information et Orientation VIH	
Présentation et objectifs	
Justification et contexte	Dans le cadre du programme PRECAVIR historiquement porté par le Réseau Ville Hôpital et le Réseau de Santé de Créteil Solidarité qui permettait un dépistage et une prise en charge des personnes vulnérables atteintes de viroses chroniques (VIH, VHB et VHC). Les patients suivis dans ce programme avaient également accès au dispositif PIVO, permanence d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation à l'attention des personnes vivant avec le VIH, le virus de l'hépatite B ou C
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir les personnes vivant avec un des trois virus ▪ Faciliter l'accès à l'information ▪ Accompagner un parcours de soins et de santé adapté ▪ Renforcer l'articulation entre la ville et l'hôpital ▪ Permettre aux personnes concernées de créer du lien avec le secteur associatif
Déroulé de l'action	
Public cible	Personnes pour qui un accompagnement est nécessaire avant de pouvoir accéder à l'information et recourir aux parcours de soin et de santé.
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le premier contact se fait par courriel ou téléphone. ▪ Entretiens individuels ou rencontres collectives (ateliers à thèmes habituellement autour d'un petit déjeuner convivial).
Calendrier	Les suivis individuels avaient pu être maintenus durant la période COVID contrairement aux rencontres collectives qui ont repris depuis le second semestre 2022.
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une sexologue infirmière de formation et intervenante en PPS ▪ Une psychologue clinicienne. ▪ Une chargée de mission PIVO. ▪ Des médecins et/ou des soignants.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ARS Ile-de-France. ▪ CD 94 ▪ CHI Créteil. ▪ CHU Mondor
Résultats	<p>La reprise des séances collectives du dispositif a eu lieu en septembre 2022, à raison d'une séance par mois (4 séances réalisées).</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Au total, plus de 50 personnes ont été recontactées entre juillet et septembre 2022 dont 27 PVVIH et 15 PVHEP. ▪ 22 personnes ont demandé à être prévenues pour chaque séance (rappel téléphonique et SMS mensuel) ▪ Sur les 4 séances qui ont eu lieu, 11 participant.e.s ont été touché.e.s au total dont 2 nouvelles participantes qui n'étaient jamais venues auparavant (orientation PASS et CEGGID du CHIC) ▪ Sur les 11 participants, 2 hommes et 9 femmes dont l'âge varie entre 33 et 67 ans. <p>En ce qui concerne les consultations psychologiques</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de patients : 29 personnes - 21 femmes (72%) pour 8 hommes ▪ Nombre d'actes : 77 consultations ▪ Nombre de Primo consultants : 6 femmes ▪ Age des patients : entre 22 à 60 ans.
Perspectives	Poursuite de l'action en 2023 et développement de nouveaux partenariats.

Dispositif PIVO : Point accueil, Information et Orientation VIH Résultats et éléments d'analyse

Le public et les orientations

La majorité des participants sont des personnes ayant des parcours d'exil compliqués en attente de documents officiels ou en situation de fragilité sociale. Leur parcours de vie est complexe : violences, violences sexuelles, tortures, ruptures, isolement, déracinement brutal, errance. Concernant le VIH, le public est majoritairement féminin parmi les nouveaux participants de 2022. Les patients sont orientés par les équipes de l'hôpital Intercommunal de Créteil et de l'hôpital Henri Mondor (infirmiers, internes et médecins de médecine interne, équipes des PASS, établissements de santé partenaires et CeGIDD).

Les rencontres collectives :

Durant ces 4 séances, la psychologue et la sexologue ont choisi de fonctionner sur la base de discussions libres afin de pouvoir renouer un lien collectif entre chacun.

Au fil des échanges, plusieurs thématiques ont été abordées :

- Se donner des nouvelles - parcours de vie de chacun
- Le rapport à la famille
- La question du secret
- Faut-il parler de sa maladie à son conjoint ?
- Faut-il parler de sa maladie au travail ?

Les consultations psychologiques

Les consultations psychologiques dans le dispositif P.I.V.O (Point Info VIH Orientation) ont été maintenues malgré le contexte post Covid qui a provoqué bien des changements auprès de la patientèle.

L'activité a été réduite mais nous avons toutefois gardé une continuité de l'action tout au long de cette période.

Malgré cette baisse d'activité, nous avons accueilli cette année 6 nouvelles patientes dans le dispositif. Les 2 patientes les plus jeunes ont moins de 23 ans. Elles ont vécu depuis leur enfance avec le VIH. Elles ne viennent pas dans les rencontres de groupe pour l'instant. Elles privilégient les entretiens individuels pour aborder certaines questions plus personnelles : les relations amoureuses, le fait de parler ou non du VIH avec les petits copains, la lourdeur de vivre avec le VIH si jeune, penser l'avenir avec le VIH, etc.

Parmi les nouvelles patientes, 2 bénéficient des entretiens individuels en visio uniquement en raison de leur handicap moteur limitant fortement les déplacements. Enfin les 2 dernières arrivées dans le dispositif ont pu bénéficier de l'appui du groupe et du soutien psychologique individuel comme en témoigne l'illustration de madame K.

Illustration clinique

Mère de 5 enfants, Mme K a dû confier ces derniers à la famille pour fuir la menace de son conjoint qui l'a répudiée et chassée avec les enfants. Agée de 48 ans, elle est arrivée en France en septembre 2020.

Après de multiples péripéties, elle s'est retrouvée dans une gare à Paris, sans argent et sans logement. Après beaucoup de difficultés et d'errances, elle a été recueillie par une compatriote qui l'a orientée vers la PASS de Créteil où elle a été prise en charge sur le plan médical.

L'arrivée dans le dispositif PIVO a permis à Mme K. de retrouver une communauté, une écoute et un accompagnement. Depuis, elle est suivie régulièrement sur le plan psychologique, ce qui a été pour elle un vrai tremplin eu égard à ses nombreuses démarches (je n'ai pas compris la fin de la phrase). Polypathologique et dépressive, Mme K. bénéficie désormais de l'Aide Médicale Etat (AME). Des démarches sont en cours pour une régularisation sur le territoire. Elle bénéficie depuis peu du soutien d'Emmaüs et d'autres associations pour l'aide alimentaire notamment.

Aujourd'hui, Mme K. bénéficie d'une prise en charge pour ses nombreuses pathologies. Elle va mieux psychologiquement même si le départ brutal de son pays sans ses enfants lui laisse un goût amer. Elle reste en contact téléphonique avec eux, tout en culpabilisant de ne pouvoir les aider, payer leur scolarité, ni les avoir avec elle. L'accueil du groupe, l'accompagnement psychologique individuel proposé restent pour elle une aide indéniable.

Dispositif de soutien psychologique Présentation et objectifs	
Justification et contexte	<p>Le dispositif a initialement été pensé et conçu en faveur des personnes vivant avec une pathologie chronique et celles touchées par le VIH/Sida. Les réponses apportées aux personnes/patients VIH ont évolué et ont été renforcées successivement et de façon complémentaire dans le cadre des programmes « PIVO » et « PRECAVIR ». Le dispositif s'est ensuite ouvert à d'autres publics, notamment les personnes atteintes de cancer. Le Réseau ROC EST 94 a permis pendant plusieurs années de répondre aux besoins de nombreux patients.</p> <p>Depuis l'intégration de ROC Est 94 au réseau Partage 94, le dispositif de soutien psychologique a été élargi à l'accompagnement des personnes fragilisées et vulnérables quel que soit leur problème de santé. Il ne s'agit pas ici de proposer une psychothérapie mais un accompagnement temporaire suffisamment consistant pour favoriser l'expression et l'écoute active du « mal-être » et de la souffrance psychosociale des personnes.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner l'intégration dans des parcours de santé des personnes en situation de fragilité dans le champ de la santé mentale ▪ Promouvoir la santé mentale et l'accès aux soins des personnes adultes vulnérables. ▪ Assurer la mise en place de consultations de soutien psychologique en ville.
Déroulé de l'action	
Public cible	Personnes adultes vulnérables, en difficulté dans leur parcours de santé, souvent en lien avec des difficultés d'ordre psychique et/ou d'insertion professionnelle.
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réception de la demande renseignée par le professionnel (fiche de signalement + note annexe). ▪ Analyse de la demande et du signalement en réunion de COPIL (toutes les 2 semaines). ▪ Si validation en COPIL : soutien psychologique mis en œuvre (entre 1 et 6 séances) et/ou éventuelles orientations vers les partenaires compétents.
Calendrier	L'action se déroule du 1/01 au 31/12.
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Equipe du réseau de santé de Créteil Solidarité dont le psychiatre référent. ▪ Psychologues cliniciennes libérales partenaires du réseau. ▪ Intervenants sociaux concernés par les situations ▪ Médecins généralistes et autres acteurs du champ sanitaire, médico-social, social ou socioculturel. ▪ Secteurs et inter-secteurs de psychiatrie (correspondants CMP, chef de pôle...).
Partenaires	ARS - EDS, diverses structures du sanitaire et social et du médico-social.
Résultats	<p>35 signalements reçus et examinés en 2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 patients ont bénéficié d'un avis favorable pour l'insertion dans le dispositif de « soutien et accompagnement psychologique » - 11 personnes se sont inscrites dans le dispositif et ont bénéficié de séances - 9 psychologues mobilisés - 90 consultations prévues et 30 réalisées - Réorientations : CSAPA, SSPT, COMEDE , CMP ,CMPP , psychologues de structures , psychiatre du secteur , Centre Françoise Minkowska . <p>Le nombre de patients bénéficiaires ainsi que le nombre de consultations sont susceptibles d'évoluer car plusieurs situations sont en cours et non clôturées et certains bénéficiaires n'ont pas encore pris contact avec la psychologue sollicitée dans le cadre du dispositif</p>
Perspectives	Continuité de l'action sur 2023. A compter de 2022, les Rémunérations spécifiques ont été supprimées. Créteil Solidarité prend donc en charge le financement de cette action avec le soutien de partenaires.

Dispositif de soutien psychologique Résultats et éléments d'analyse

les personnes bénéficiaires du dispositif de soutien psychologique

- 11 femmes âgées de 25 à 52 ans pour une moyenne d'âge de 38 ans
- Domiciliation : Sucy-en-Brie, Créteil, Villeneuve-Saint-Georges, Chennevières-sur-Marne, Maisons Alfort, Alfortville, Nogent-sur-Marne, Choisy-le-Roi, Thiais.
- Environ 60 % de la file active vit avec un ou plusieurs enfants/adolescents ou des ascendants.

Les problématiques : santé psychique/somatique, psychopathologies, situation et environnement social :

- Deuil
- Etat anxieux, dépressif réactionnel
- Violences (Violences conjugales, violences intrafamiliales)
- Difficultés financières - Difficultés sociales et administratives
- Parcours migratoire complexe
- Souffrances au travail
- Soutien à la parentalité
- Accidents
- Pathologies somatiques

Ce qu'apporte / ce que peut apporter ce type d'accompagnement pour les personnes

On notera que dans tous les cas, ces problématiques entraînent des fragilités d'ordre psychologique (état dépressif, angoisses, ruminations, baisse de l'estime de soi ...) et sociales (isolement, difficultés d'aller au bout des démarches administratives ...). On remarquera aussi que les personnes ayant des difficultés d'ordre social (précarité, difficulté d'accès à l'emploi et aux droits...) sont souvent signalées par des professionnels du secteur social, notamment les structures telles que les EDS du Conseil départemental ou celles du tissu associatif : AUVM, Emmaüs, TREMLIN 94...

Le contexte actuel fragilise, sous de nombreux aspects, la santé mentale et physique de la population

Les personnes ont grandement besoin d'être reconnues, écoutées et soutenues notamment face à l'accumulation des vulnérabilités. Proposer des espaces d'écoute et de soutien diversifiés semble donc pertinent. Ce temps court permet de soutenir des démarches et des dynamiques subjectives tout en apportant du lien entre les différents acteurs qui interviennent ou qui sont déjà intervenus auprès de la personne. Leur proposer un suivi à des moments-clés de leur changement de vie est bénéfique tant sur le plan de la santé que sur le plan de l'accompagnement social.

Le dispositif doit pouvoir continuer de recevoir de manière préventive et engagée des publics en souffrance psychosociale et qui ont des difficultés à exprimer librement leurs problèmes quotidiens, leur détresse et le besoin d'un soutien en santé mentale adapté à leur situation et à leur histoire. Même si le soutien psychologique temporaire vient seulement soutenir et constituer une « solution palliative » à un moment donné du parcours, cela permet aux personnes de se réaffilier et de se réinscrire dans des circuits de soins et des réseaux de sociabilité. **Ce dispositif participe à la lutte contre les inégalités sociales de santé et d'accès aux soins en santé mentale du territoire.**

Force est de constater que si cette année a été particulièrement riche en échanges pluridisciplinaires (via mail et téléphone) pour réorienter au mieux les usager.es (une quinzaine), **nous constatons une baisse de mobilisation des usager.es pour honorer les rendez-vous, particulièrement au cours de cette année 2022 ainsi qu'une difficulté de lien avec les professionnel.les** (pas de réponses aux mails, au téléphone...).

Ce que disent les professionnels qui sollicitent le dispositif, leurs attentes

Les professionnels et acteurs psycho-sociaux se sentent démunis face à la demande croissante des besoins en santé mentale. Ils ont des difficultés à repérer et engager des démarches de prise en charge vers des espaces de soutien et de suivi psychologique sans reste à charge financier pour les personnes.

Nous avons également constaté une forte hausse des demandes en 2022 concernant des situations de cas complexes et/ou des situations sévères. Cela est directement à mettre en lien avec le secteur médico-psychologique fragilisé et en crise notamment suite à la pandémie du Covid, un turn-over important des équipes et une difficulté de recrutement dans le secteur. Une forte demande est à noter pour des consultations en lien avec les violences, les deuils et les dépressions sévères.

Pour les professionnels, le DSP de CRETEIL SOLIDARITE constitue une alternative pour pallier les délais d'accueil et de prise en charge de droit commun - les CMP spécifiquement - ou d'autres lieux d'accompagnement en santé mentale (cabinets libéraux). À ce titre, le dispositif national « Mon Psy » déployé au printemps 2022 ne permet pas, dans sa configuration actuelle, d'apporter des améliorations significatives à ce niveau.

Le DSP permet aux professionnels d'orienter vers une prise en charge psychologique sans coût financier pour des patient.es, qui en grande majorité, perçoivent des minima sociaux ou de faibles revenus salariaux, et dont les complémentaires santé n'offrent que peu ou pas de solutions.

EDS - Accompagnement des parcours de santé Présentation et objectifs

Justification et contexte	Dans le cadre de la collaboration de Créteil Solidarité avec les EDS et plus largement de Créteil Solidarité avec les travailleurs sociaux, ce projet s'inscrit dans la continuité du projet « levée des freins » mis en place en 2017 / 2018. Cependant, la version précédente s'est heurtée à la charge de travail déjà trop conséquente des travailleurs sociaux. C'est pour cela que le projet a été revu pour s'axer principalement vers un accompagnement des travailleurs sociaux et un appui aux équipes dans le cadre des difficultés qu'il peuvent rencontrer dans l'accompagnement social d'une personne confrontée à des problèmes de santé.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la place de la santé dans l'accompagnement social ▪ Accompagner les professionnels de l'action sociale ▪ Appuyer les équipes dans le cadre de difficultés d'insertion en santé de leurs bénéficiaires et dans le cadre d'actions de sensibilisation ▪ Débloquer des accompagnements freinés par des problèmes de santé et avoir un regard pluriel sur les situations ▪ Permettre aux travailleurs sociaux d'avoir une meilleure vision globale de l'insertion en santé
Déroulé de l'action	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailleurs sociaux et équipes des EDS de Alfortville, Choisy-le-Roi et Créteil ▪ Dans une moindre mesure, bénéficiaires eux-mêmes
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Echanges par téléphone et mail autour de situations présentées ▪ Echanges téléphoniques autour de ces situations après réunion de l'équipe opérationnelle de Créteil Solidarité ▪ Echanges collectifs : intervention de Créteil Solidarité dans les réunions d'équipe : analyses de situations et sensibilisation ▪ Rencontres et interventions thématiques (formation / sensibilisation). ▪ Le projet se déroule en 3 volets : <ol style="list-style-type: none"> 1/ Interventions de Créteil Solidarité dans les réunions d'équipe une fois tous les trimestres environ. Ces interventions pourraient prendre la forme de séances d'analyse de cas complexes et/ou de sensibilisations sur des sujets précis (celui de la préparation des dossiers MDPH par exemple a été évoqué lors de la réunion ou bien l'attitude à avoir face à des pensées suicidaires, etc.). 2/ Possibilité pour les travailleurs sociaux de solliciter par mail Créteil Solidarité sur des cas précis auxquels ils sont confrontés, avec une présentation assez fine et complète de la situation. Pour ce volet, Créteil Solidarité s'engage à mobiliser une équipe pour y réfléchir collectivement et proposer une solution d'orientation dans un délai court (autour de deux semaines maximum). La remarque importante rappelée pour légitimer ce délai est le fait que ce dispositif n'a pas vocation à traiter des situations d'urgences mais bien à traiter de situations qui s'enlisent depuis des mois du fait de problèmes de santé non pris en charge. 3/ Dans des situations très particulières, il s'agit de la possibilité que le bénéficiaire soit accueilli dans les locaux de Créteil Solidarité pour un bilan/diagnostic et un adressage vers un ou des professionnels de santé voire accompagnement ou un suivi des démarches (forme de médiation en santé) si nécessaire.
Calendrier	Du 1er janvier au 31 décembre
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chargée de mission pour l'accompagnement des parcours de santé des personnes vulnérables ▪ Equipe opérationnelle pour le projet : chargés de mission, équipe de coordination, Directrice, professionnels de santé
Partenaires	EDS de Alfortville, Choisy-le-Roi et Créteil- ARS – CD 94
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 réunions collectives dans chacun des EDS : Une ou deux situations décortiquées à chaque fois. ▪ Une douzaine d'AS à Alfortville et une quinzaine à Choisy-le-Roi ▪ A peine 3 ou 4 situations individuelles transmises
Perspectives	Poursuite de l'activité en 2023

EDS - Accompagnement des parcours de santé Résultats et éléments d'analyse

L'objectif reste de soutenir les équipes des assistantes sociales polyvalentes des EDS partenaires qui sont souvent confrontées à des situations trop complexes du fait d'un état de santé très dégradé de certains bénéficiaires (problèmes somatiques ou le plus souvent psychique voire psychiatrique) qui peut rendre inopérant l'accompagnement social.

Le travail, en 2022, s'est appuyé essentiellement sur des analyses de situations complexes auxquelles les membres des équipes des EDS de Choisy-le-Roi et d'Alfortville étaient confrontés. Pour ce qui est de l'EDS de Créteil, l'approche est différente du fait de la présence sur place, lors de permanences, d'une psychologue intervenante de Créteil Solidarité.

Pour les deux premiers EDS, l'animation est assurée à chaque session par une chargée de projet de Créteil Solidarité et par le coordonnateur du PTSM du Val-de-Marne. Cela est considéré comme un apport très intéressant pour l'analyse et la compréhension des situations et des possibilités d'accompagnement envisageables pour chaque situation présentée. Ces temps d'échanges sont appréciés par les équipes des EDS.

Les situations concernent des personnes qui cumulent des situations sociales très précaires avec des problèmes de santé plus ou moins graves, non ou mal pris en charge. Dans la majorité des situations présentées la dimension santé mentale est prédominante et un risque de pathologie psychiatrique non diagnostiqué est possible, ce qui nécessite une orientation vers un service de psychiatre publique. Ces orientations sont compliquées du fait des difficultés que rencontre ce secteur du monde sanitaire.

Les situations présentant un syndrome dit de Diogène sont régulièrement évoquées ce qui a donné lieu, à sa demande, à une présentation plus précise de ce trouble à l'équipe d'Alfortville.

Pour l'équipe de Choisy-le-Roi, c'est une séance entière qui a été consacrée en 2022 à une présentation globale des différents troubles ou pathologies mentales afin de mieux repérer les signaux faibles et de pouvoir orienter ou seulement alerter le plus précocement possible.

Evaluation du partenariat

Si la partie « accompagnement collectif » des équipes semble répondre aux attentes des assistantes sociales la fréquence des rencontres n'est pas aussi régulière qu'elle pourrait l'être du fait d'un calendrier de travail très chargé des équipes et de la saturation des ordres du jour de leurs réunions d'équipes (la santé n'étant qu'une facette des nombreux champs à prendre en compte dans l'accompagnement des bénéficiaires). De ce fait, la disponibilité des intervenants de Créteil Solidarité auprès des équipes n'est pas utilisée au maximum des possibilités, ce que nous regrettons.

En ce qui concerne l'accompagnement individuel proposé (échange par téléphone et par mail) « au fil de l'eau » sur des situations sur lesquelles les professionnels du social se sentent bloqués du fait d'un problème de santé, là encore, malgré la disponibilité proposée, force est de constater que l'équipe de Créteil Solidarité n'est pas suffisamment sollicitée. Il semble que cela soit dû à un manque de temps des assistantes sociales dont la charge de travail a explosé en raison d'un nombre croissant de bénéficiaires à suivre par des équipes en sous-effectifs constant.

L'année 2023 s'ouvre par un travail avec les cadres des EDS pour voir comment le volet « accompagnement individuel » du partenariat pourrait être encore plus souple afin de favoriser son usage par les équipes pour pouvoir faire mieux au cours de l'exercice qui démarre.

Appui aux professionnels

Formations de relais en santé : « Santé, environnement et habitat »
Présentation et objectifs

Justification et contexte	<p>Enjeux majeurs de la réponse aux besoins et aux problèmes de santé des populations en situation de vulnérabilité, l'accompagnement et l'appui aux professionnels (notamment du social) confrontés à ces publics est une priorité de santé publique.</p> <p>Il a été décidé, depuis plus de 10 ans, de mettre en place, en partenariat avec la DDASS du Val-de-Marne, un module de formation de relais destiné aux professionnels du secteur sanitaire et social exerçant sur le territoire. Dans un premier temps, un programme ciblé sur la prévention et la prise en charge du saturnisme et des problèmes de santé de la petite enfance a été développé en collaboration avec l'équipe santé/environnement de la DDASS.</p> <p>À la demande des partenaires l'accent a également été mis sur la santé environnementale et l'habitat.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Répondre aux besoins et aux problèmes de santé des personnes et des familles les plus vulnérables ▪ Améliorer la connaissance et les compétences des participants sur les risques de santé liés à l'environnement et à l'habitat, ainsi qu'aux problématiques de santé mentale dans la cité ▪ Promouvoir le maillage des acteurs, l'échange de pratiques, la concertation pluridisciplinaire, les démarches coordonnées en réseau sur les territoires de référence ▪ Renforcer la capacité des participants au repérage et à l'analyse des situations à risque ▪ Accompagner les participants dans la construction collective d'outils ou de dispositifs spécifiques ▪ Contribuer à l'acquisition de savoir-faire techniques et relationnels, permettant aux professionnels relais de proposer aux personnes ou familles concernées une information et des réponses adaptées à leurs besoins.
Déroulé de l'action	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acteurs associatifs et/ou institutionnels du Val-de-Marne qui interviennent auprès de ces publics ▪ Professionnels exerçant dans le domaine de la santé, de l'action sociale ou médico-sociale et dans le secteur de la Politique de la ville
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation interactive animée par des professionnels et faisant intervenir des personnes ressources et/ou des experts. ▪ Une évaluation collective réalisée le dernier jour de formation
Calendrier	6 journées thématiques entre mai et juillet 2022 (qui ont toutes pu se tenir en présentiel).
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Médecins de santé publique, psychiatres, pédiatres, (praticiens hospitaliers et/ou universitaires), ingénieur du génie sanitaire, socio-anthropologue, sociologue, chargé(e)s de mission ...
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ARS, IdF et Délégation territoriale du Val-de-Marne. ▪ UNAFORMEC Ile de France. ▪ Conseil Départemental (Action sociale/EDS, PMI et Promotion de la santé). ▪ Territoire GPSE Avenir. ▪ Ville de Créteil, Direction de la Politique de la Ville. ▪ Contrat Local de Santé de Créteil ▪ Centre sociaux de Créteil. ▪ CHI Créteil et CHU Mondor. ▪ VALOPHIS et CRETEIL HABITAT.
Résultats	<p>16 participants relais qui recommanderont cette formation dans leurs équipes avec un taux de satisfaction très élevé.</p> <p>Au cours de l'évaluation collective les participants se sont déclarés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 95% des participants ont dit avoir été très satisfaits de l'organisation générale, de la qualité des intervenants et du contenu de la formation. ▪ 98% étaient également très satisfaits des outils et méthodes pédagogiques (très participatives). ▪ Tous sont prêts à recommander cette formation auprès de leurs collègues.
Perspectives	La formation 2023 sera organisée au cours du premier semestre 2023

Formation de relais « Santé, environnement et habitat »

Résultats et éléments d'analyse

Il s'agit d'un programme de sensibilisation participative, type « formation/action », d'une durée de six jours, qui a été élaboré et construit afin d'apporter aux stagiaires des outils pour mieux appréhender la complexité des liens transversaux entre la santé, le social, l'environnement et l'habitat. En effet, questionner la santé équivaut à penser la santé au travers de ses déterminants, dont notamment la question du logement et de l'habitat.

Contenu

Les différents thèmes abordés au cours de la formation :

- Santé, santé publique, déterminants de la santé : représentations, définitions et pratiques
- Rôle et mission de l'assurance maladie : de la protection sociale à l'accès aux droits
- Pollution et santé
- Du côté de l'adolescent
- Interculturalité et santé
- Réhabilitation psycho sociale, nouvelles orientations et nouvelles pratiques : le rétablissement
- Saturnisme et intoxication au plomb : impacts biomédicaux, dépistage, prise en charge, prévention
- Prévention du saturnisme : présentation des missions et priorités de l'ARS historique, prévention habitat et rôle des travailleurs sociaux
- Santé mentale et psychiatrie : cadrage, définitions, approches cliniques
- Les liens d'attachement chez l'enfant : famille et institutions
- Atelier d'analyse de situations
- Le dispositif « Sentinelle », le dispositif de « soutien psychologique » et le Centre d'accueil, d'écoute et d'orientation autour du syndrome de stress post traumatique de Créteil Solidarité et autres réponses en santé mentale - discussion
- Santé et travail, souffrance au travail, identité professionnelle et identité personnelle
- Pratiques addictives et vulnérabilité : quelles stratégies d'insertion pour ces publics ?
- Système de santé organisation territoriale DAC et CPTS
- Comment travailler ensemble et avec qui ?

Les principales idées retenues par le groupe sont :

- L'importance de la confiance entre professionnels
- La présence de médecins a permis de replacer la question de la santé dans l'accompagnement social
- Être en capacité de changer ses représentations
- Santé et travail : l'importance du travail collectif
- Le plomb peut se trouver partout
- Nécessité du travail en réseau
- Existence des différents dispositifs en santé mentale
- Identifier les sources de pollution
- L'adolescent
- Travail prescrit /travail réel
- L'importance de la temporalité de la personne
- La pair-aidance
- L'importance d'une prise en charge globale

Pour ce qui est du contenu de la formation, l'évaluation « à chaud » à l'issue de la dernière journée a fait ressortir les points d'amélioration suivants chez les participants :

- Santé mentale : Quelles approches ?
- Manque de temps sur l'interculturalité
- Plus d'éléments sur la CPAM et moins de chiffres
- Les temps d'échanges de pratiques et surtout d'analyse de situations complexes sont très appréciés et pourraient prendre plus de place dans la formation.

Ces remarques seront prises en compte pour améliorer encore la prochaine session qui sera organisée au cours du second semestre 2023.

Cependant, ils ont apprécié le fait de rencontrer et d'échanger avec des intervenants de haut niveau souvent perçus comme inaccessibles (« à maintenir »). Ils apprécient également l'équilibre entre les apports théoriques et les exemples concrets qui rendent les interventions plus pertinentes et agréables (« à développer plus encore »).

Ce qu'ils/elles en ont dit - Verbatim

- « Transmettre des références en amont de la formation »
- « Merci beaucoup pour cette super formation et pour la qualité des intervenants. Cette formation m'a fait prendre conscience de l'importance de la santé dans l'accompagnement social. Importance du réseau. »
- « Formation très très intéressante, riche d'enseignements et pleine d'humanité. Très dense » (2)
- « Qualité des intervenants, leur accessibilité et professionnalisme » (2)
- « M'a permis de découvrir Créteil Solidarité et j'en suis très satisfaite ».
- « Le fond et la qualité des intervenants sont très appréciables. Cependant 4 thématiques sur une journée, c'est trop lourd. 2 suffiraient. »

Formations de relais en santé : « Santé mentale et exclusion »	
Présentation et objectifs	
Justification et contexte	Ce second volet de formation a été mis en place pour répondre à la demande des professionnels ayant déjà participé à la formation/action « Santé, Environnement et habitat » Il s'agit d'un module spécifique de formation de relais, complémentaire au premier, destiné aux professionnels de l'action sanitaire et sociale.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer les réponses aux besoins de santé des personnes en situation de souffrance psychosociale ▪ Renforcer la connaissance et améliorer les compétences relativement à la santé mentale, à la psychiatrie et à son organisation ▪ Sensibiliser les participants (professionnels relais et personnes ressources) sur les risques de santé mentale liés à l'isolement, la précarité, l'exclusion ... ▪ Accompagner les professionnels relais dans le champ de la santé mentale ▪ Soutenir ces intervenants dans le repérage, la prévention et la prise en charge des situations à risques de troubles de santé mentale ▪ Aider à la construction de pratiques collectives permettant de proposer aux personnes concernées des réponses adaptées (évaluation, orientation vers les structures de soins) ▪ Apporter aux professionnels les éléments de méthode pour favoriser le décloisonnement et le travail en réseau.
Déroulé de l'action	
Public cible	Professionnels de santé, de l'action sociale, travaillant en milieu institutionnel et/ou associatif, auprès des publics en situation de vulnérabilité ou d'exclusion sur le territoire du département du Val-de-Marne
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation en binôme, pédagogie interactive avec intervention de personnes ressources et/ou d'experts. ▪ Une double évaluation : écrite et anonyme à chaque séance ainsi qu'une évaluation orale réalisée le dernier jour de formation
Calendrier	5 journées en présentiel entre septembre et novembre 2022.
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Médecins psychiatres, praticiens hospitaliers, intervenants experts, coordinateur ... ▪ ORSPERE ▪ Réseau régional « Santé mentale et précarité » ▪ UNAFAM.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'ARS. ▪ UNAFAM. ▪ L'Hôpital Mondor. ▪ UNAFORMEC. ▪ Conseil Local de Santé Mental de Créteil. ▪ Le CHI Créteil. ▪ Le Réseau Régional « Santé mentale et précarité d'Ile de France ». ▪ ORSPERE de Lyon.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 17 participants. ▪ Au cours de l'évaluation collective les participants se sont déclarés : ▪ Tous les participants ont dit avoir été très satisfaits de l'organisation générale et du contenu de la formation ▪ Tous étaient également très satisfaits des outils et méthodes pédagogiques (très participatives). ▪ Tous sont prêts à recommander cette formation auprès de leurs collègues.
Perspectives	Poursuite de l'action en 2023. La session se déroulera sur le 2 ^{ème} semestre

Formation de relais « Santé mentale et exclusion » : Résultats et éléments d'analyse

Contenu

Les différents thèmes abordés au cours de la formation :

- Santé mentale, maladie mentale et psychiatrie : définitions et repères
- La santé mentale : une priorité de santé publique, les réponses institutionnelles
- Hôpital – CMP – secteur - place des usagers – place des psychologues
- Atelier d'analyse de situations complexes présentées par les participants
- Santé mentale et exclusion : la grande précarité et la question de l'habiter
- Les destins du mauvais destin et le travail des accompagnants
- Interculturalité et santé mentale
- Parcours d'exil et santé mentale
- Santé mentale des jeunes
- Des difficultés économiques et sociales à la santé mentale
- Des pathologies chroniques à la santé mentale
- Santé mentale et grand âge
- Santé mentale et territoire
- La relation soigné/soignant en santé mentale
- Table ronde : comment travailler ensemble ?
- Bilan et perspectives, évaluation collective

Les principales idées retenues par le groupe sont :

- Qu'il faut savoir prendre du temps face à des situations toujours complexes en santé mentale.
- La nécessité d'agir en réseau, ne pas rester seul et solliciter les partenaires nécessaires (notamment en situation d'addiction).
- Le fait que la demande implicite est souvent beaucoup plus importante que la demande explicite ; encore faut-il être capable de la repérer.

Pour ce qui est du contenu de la formation, l'évaluation « à chaud » à l'issue de la dernière journée a fait ressortir les points d'amélioration suivants chez les participants :

- Ils ont apprécié le fait de rencontrer et d'échanger avec des intervenants de haut niveau souvent perçus comme inaccessibles (à maintenir).
- Ils apprécient l'équilibre entre les apports théoriques et les exemples concrets qui rendent les interventions plus pertinentes et agréables (à développer plus encore).
- Les temps d'échanges de pratiques et surtout d'analyse de situations complexes sont très appréciés et pourraient prendre plus de place dans la formation.

Ces remarques seront prises en compte pour améliorer encore la prochaine session qui sera organisée au cours du second semestre 2023.

Ce qu'ils/elles en ont dit - Verbatim

- « Merci pour cette formation très riche. Cela va m'inciter à changer avant tout de posture et ensuite de pratique. »
- « J'ai tout apprécié et surtout les échanges entre les différents participants qui permettent de faire réseau »
- « Cette formation permet de relativiser nos difficultés et de prendre du recul, Merci. »
- « J'en sais plus aujourd'hui, mais je suis surtout remotivée pour m'engager plus encore dans mon métier. »
- « Je ne vais pas forcément modifier ma pratique mais je vais travailler de manière beaucoup plus sereine ; c'était vraiment très intéressant. »

Formations des animateurs de centres sociaux

Présentation et objectifs

Justification et contexte	<p>Les animateurs en charge des jeunes enfants ou des adolescents dans les centres sociaux sont de plus en plus mis en difficultés professionnelles par des jeunes qui ne vont pas bien et qui du fait de leurs troubles ou souffrances psychiques ont des comportements parfois très difficiles à gérer. Cette situation s'est considérablement aggravée durant et depuis la crise sanitaire, tant du point de vue de la fréquence des situations rencontrées que de leur gravité.</p> <p>Il s'agit de donner aux animateurs des centres sociaux des « Quartiers Politique de la Ville" les connaissances et les compétences pour soutenir les personnes et familles en difficultés de santé et plus précisément confrontées à des fragilités en santé mentale. Ce partenariat entre Créteil Solidarité et les centres sociaux concernés permettra d'aider notamment les femmes et les jeunes en difficulté à s'intégrer dans un parcours de santé de droit commun.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Permettre, par cette action, de (re)mobiliser les publics en situation de fragilité sur leurs problèmes et besoins de santé et plus particulièrement en santé mentale, afin d'en faire à leur tour des « relais en santé » pour travailler sur les questions soulevées dans ces quartiers. ▪ Sensibiliser et former les animateurs des centres sociaux des quartiers défavorisés à repérer les publics en difficultés psychologiques et sociales (dont principalement les jeunes et les femmes). ▪ Développer leurs capacités et compétences dans l'accompagnement des parcours de sante/santé mentale ainsi que dans le soutien à l'insertion des publics. ▪ Accompagner et apporter un appui aux professionnels confrontés à ces publics, par un soutien sur les situations complexes et l'amélioration de leurs capacités à répondre aux besoins spécifiques repérés.
Déroulé de l'action	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les bénéficiaires sont des animateurs sociaux agissant auprès de publics en situation de fragilité. ▪ Publics en situation de fragilité de santé quel que soit leur genre, leur origine, leur culture
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demi-journées de sensibilisation/formation auprès d'un groupe d'animateurs de centre sociaux/MJC/MPT des quartiers de Créteil : Maison de la Solidarité, Centre Social Kennedy, MJC Madeleine Rebérioux, Maison pour tous Jean Ferrat, etc. ▪ Le contenu portera sur la définition et les pratiques en santé, sur la santé mentale de la théorie à la pratique, sur le public vulnérable et son accompagnement, sur les pratiques coopératives et le savoir travailler ensemble. ▪ Les thématiques sont, discutées et adaptées pour répondre le plus précisément aux besoins de l'ensemble des participants.
Calendrier	Du 1 ^{er} au 3/12
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chef de projets de Créteil Solidarité, Médecins généralistes, experts des thématiques abordées
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ARS, ▪ Le Service de la politique de la Ville, Ville de Créteil, ▪ Le CD 94, ▪ Maison de la Solidarité, ▪ Centre Social Kennedy, ▪ MJC Madeleine Rebérioux, ▪ Maison pour tous Jean Ferrat,
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 sessions ayant permis de toucher une douzaine d'animateurs
Perspectives	Action très appréciée dont la poursuite est programmée.

Formation des animateurs de centres sociaux

Résultats et éléments d'analyse

Les animateurs en charge des jeunes enfants ou des adolescents dans les centres sociaux sont de plus en plus mis en difficultés professionnelles par des jeunes qui ne vont pas bien et qui du fait de leurs troubles ou souffrances psychiques ont des comportements parfois très difficiles à gérer. Cette situation s'est considérablement aggravée durant et depuis la crise sanitaire, tant du point de vue de la fréquence des situations rencontrées que de leur gravité.

La compréhension de la nature de ces troubles et les manières d'y faire face ne font pas partie des apprentissages professionnels des animateurs sociaux. Mieux repérer les enfants en souffrance au stade le plus précoce possible et pouvoir les orienter vers les personnes ou structures qui pourront les prendre en charge efficacement est une compétence nécessaire tout à la fois pour les professionnels que pour les jeunes et au final pour toute personne qui est amenée à travailler avec ces jeunes.

Les réunions de formation / sensibilisation réunissent des animateurs issus des structures réparties sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville de Créteil. Elles permettent un premier niveau d'échanges entre professionnels qui jusque-là ne se croisaient pas alors qu'ils ont les mêmes pratiques et rencontrent les mêmes difficultés. Elles ont également pour but de pouvoir, à partir d'analyses de situations réelles et le plus souvent actuelles, engager un échange avec un professionnel de santé (psychiatre, médecin généraliste, pédiatre, médecin de santé publique, Directeur du service de santé universitaire de l'UPEC, etc.) afin de bénéficier d'un apport théorique permettant de mieux comprendre les situations et de présenter les différentes structures dont sont issus ces professionnels, structures qui sont des lieux d'adressage en cas de situations similaires.

Contenu

- 10 mai : La santé : des définitions aux déterminants de la santé - Santé et vulnérabilités
- 14 juin : De la santé des jeunes - Repérer les jeunes fragiles, travailler ensemble dans le cadre de pratiques coopératives et pluridisciplinaires » - Analyse de situations
- 20 septembre : Santé mentale et psychiatrie – des concepts aux pratiques - Problèmes de santé mentale, impact sur les parcours des jeunes - Analyse de situations
- 11 octobre : Synthèse : et demain quelles pratiques ? - Auto Evaluation collective

L'ensemble des sessions ont eu lieu dans les locaux du Centre Social Kennedy (Mont-Mesly).

Une évaluation qualitative a été menée et il en est ressorti que les participants ont beaucoup apprécié ces temps d'échanges et de formation. La quasi-totalité d'entre eux disent que cela a ou va avoir un impact important sur leurs pratiques professionnelles (parfois trop récents pour avoir été d'ores et déjà appliqué à l'occasion de situation difficile).

Sur le plan quantitatif, l'action aurait pu toucher un peu plus d'acteurs si l'organisation du travail au sein des centres avait permis aux directions de « libérer » leurs collaborateurs un peu plus facilement et plus régulièrement. Ce point fait l'objet d'échanges et de réflexions afin d'être plus efficient à l'avenir.

Dispositif « Sentinelle Santé Mentale Exclusion »

Présentation et objectifs - 2022

Justification et contexte	<p>Le dispositif « Sentinelle » s’inscrit notamment dans les priorités de santé publique « Santé Mentale »: feuille de route « Ma santé 2022 », plan HAS « psychiatrie et santé mentale 2018-2023 », Plan régional de santé ARS (2018-2022), Projet territorial de santé mentale 94 (PTSM), ainsi qu’avec les contrats locaux de santé et les CLSM. Au carrefour des politiques sanitaires et d’action sociale, politique de la Ville et Insertion, le dispositif Sentinelle s’appuie sur un important travail de maillage et de concertation interdisciplinaire engagé dès les années 1990 sur le territoire de Créteil/Plaine centrale. Ce territoire a évolué pour concerner une quinzaine de communes autour de Créteil, situées pour la majorité sur celui du DAC Est 94.</p> <p>Fonctionnant avec une cellule d’analyse des « cas complexes santé mentale », « Sentinelle » répond aux difficultés des professionnels confrontés aux situations mêlant processus (d’auto)exclusion, problèmes de santé somatique, troubles psychiques et difficultés sociales. L’enjeu est double : améliorer l’accès aux soins des personnes et des familles confrontées à des troubles psychiques et renforcer l’information et l’appui aux professionnels. A ce titre, le dispositif « Sentinelle » s’inscrit dans la mission « Santé Mentale » portée par CRETEIL SOLIDARITE de manière transversale et plus largement dans sa mission de centre ressource territorial.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la santé mentale et l’accès aux soins des personnes vulnérables ou en situation d’exclusion : jeunes majeurs et adultes isolés, personnes souffrant de pathologie chronique ou en situation de handicap ▪ Favoriser l’insertion dans la cité des personnes vivant avec une maladie psychiatrique, en soutenant les démarches de médiation et de rétablissement ▪ Renforcer l’accompagnement et la formation des professionnels relais (action sociale, insertion, bailleurs, politique de la ville) ▪ Améliorer la coordination des acteurs dans le champ de la santé mentale : repérage des ressources mobilisables, des missions et des compétences, du territoire et des modalités de fonctionnement...
Déroulé de l’action	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Professionnels du secteur social, sanitaire et médico-social en demande d’accompagnement face aux situations complexes « Santé mentale » ▪ Personnes présentant des psychopathologies associées à des co-morbidités multiples et un cumul de risques psychosociaux ▪ Aidants et proches des personnes vulnérables et malades dont le réseau familial
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réception d’une alerte (mail/tél) : Situation complexe Santé mentale (adultes-familles) ▪ Analyse de la fiche de signalement - Validation de l’indication : Le dispositif « Sentinelle » ne peut pas être saisi en première intention lorsqu’une réponse locale existe, par exemple avec un Conseil Local en Santé Mentale (CLSM). ▪ Présentation de la situation en réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP), en présence du (des) professionnel(s) signalants, et après en avoir informé la personne concernée ▪ Plan d’action concerté : préconisations, interventions, contacts ▪ Fiches de liaison et de suivi anonymisées – coordination mails
Calendrier	Du 1er janvier au 31 décembre.
Intervenants/acteurs	<p>Le groupe de liaison « Sentinelle » est composé en 2022 de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Christophe RECASENS, psychiatre référent, chargé de mission Créteil Solidarité ▪ Maxence LAROYE, psychiatre de liaison CHI de Créteil et responsable de l’équipe mobile « 15-30 » ▪ Béatrice NAVARRO, neuropsychologue, chargée de mission Créteil Solidarité ▪ Carl CHESNEAU, coordinateur adjoint de Créteil Solidarité
Partenaires	CHIC (psychiatrie de liaison, pédopsychiatrie, CEGGID). CLSM Créteil. MDPH 94. ARS 94.
Résultats	▪ 7 séances organisées en 2022, dont 4 en distanciel. Baisse de l’activité / 2021.
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite de l’activité en 2023 avec un réajustement envisagé dans le cadre d’un partenariat opérationnel avec le DAC de l’Est du Val-de-Marne et plusieurs CPTS du territoire (RCP Santé mentale – cellule d’analyse de cas complexes). ▪ Identification des nouveaux dispositifs « ressource », notamment les équipes mobiles pluridisciplinaires Santé mentale/ bailleurs du Val-de-Marne.

Dispositif « Sentinelle Santé Mentale et Exclusion »

Résultats et éléments d'analyse

Principaux indicateurs d'activité 2022 :

- **7 Réunions de Coordination Pluridisciplinaire « Sentinelle », dont 4 réalisées en distanciel.**
- **15 professionnel(le)s ont participé aux réunions (8 en présentiel), principalement des travailleurs sociaux.**
- **6 structures ont fait appel au dispositif « Sentinelle Santé Mentale » :** Association AUVM 94, EDS de Fresnes, UDAF Val-de-Marne, CCAS-Ville de Santeny, CCAS-Ville de Bonneuil sur Marne, et CHI de Créteil (psychiatrie de liaison).
- **8 situations complexes préoccupantes concernant des personnes isolées et des familles ont été réceptionnées et 7 ont donné lieu à une analyse en réunion de concertation pluridisciplinaire.**
- **Les 7 situations complexes concernent 6 femmes âgées de 26 à 82 ans et 2 hommes âgés de 51 et 62 ans.** 13 personnes concernées, dont 8 adultes et 5 mineurs âgés de 2, 3, 4, 9 et 11 ans, qui ont pu être impactés par la situation de souffrance psychique des parents ou qui vivent eux-mêmes avec une psychopathologie. Ces personnes/familles résident à Arcueil, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil, L'Hay les Roses, Limeil-Brévannes et Santeny.

Les problématiques rencontrées en 2022 :

- Troubles du voisinage avec violences répétées à l'encontre de personnes vulnérables / mesure d'expulsion
- Conflits familiaux dans un contexte d'isolement et de réclusion avec une personne en fin de vie.
- Jeune mère isolée et hébergée présentant de multiples pathologies dont des troubles bipolaires.
- Mère avec un parcours traumatique, des co-morbidités importantes et réfractaire aux soins.
- Mère célibataire en errance résidentielle, avec des troubles psychotiques et un fils présentant un TSA.
- Homme vivant à la rue, avec des antécédents d'hospitalisation en psychiatrie et en rupture de soins.
- Jeune mère présentant des signes évocateurs de dépression, hébergée avec sa fille de 4 ans.

Les interventions réalisées au cours ou à l'issue des réunions Sentinelle « cas complexes » :

Il y a des préalables comme de rechercher systématiquement l'information sur l'existence d'un suivi médical en ville (médecin traitant généraliste), et d'un accompagnement social. De même, les antécédents (dont hospitalisations), l'anamnèse et l'évaluation des risques psychosociaux (perte de logement, d'emploi, endettement...), font l'objet d'une attention particulière.

« Sentinelle » s'inscrit à la fois dans une démarche de médiation et d'interface en facilitant les prises de contacts avec la psychiatrie de secteur et notamment les CMP ou d'autres unités de soin. En 2022, avec le CMP de Boissy-Saint-Léger, l'Unité de Clinique Transculturelle du CHIC, l'unité « Crisis » rattachée à la MDA 94, les 2 équipes mobiles psychiatrie-précarité du Val-de-Marne. Une orientation a également été proposée vers le CEGGID du CHI de Créteil, une préconisation vers une prise en charge en PMI. Plusieurs contacts ont été pris avec la MDPH 94 compte tenu du profil médico-psychologique des personnes concernées par les signalements auprès de « Sentinelle ».

Des informations et conseils concernant les signalements auprès des élus locaux ou de la Justice ont été fournis et notamment l'admission en soins psychiatriques sans consentement sur décision du représentant de l'État (SDRE).

Une aide à la mise en écrit d'une note d'alerte ou d'une information préoccupante (IP).

La fonction support et soutien aux professionnels :

La participation des psychiatres permet une meilleure compréhension des tableaux cliniques et des troubles affectant les personnes accompagnées par les travailleurs sociaux. Un éclairage sur le mécanisme et les retentissements des psychopathologies : clinique des psychoses, clinique liée aux troubles du spectre autistique et à leur diagnostic. La participation de la neuropsychologue a pu apporter en complément des informations sur les outils et méthodes d'évaluation diagnostique.

Les éléments liés à la posture et à la relation d'aide du professionnel (mise à mal par la manifestation des troubles psychiques et sociaux) font partie intégrante du travail d'accompagnement. Modalités de l'accompagnement (en binôme, équipe pluridisciplinaire, mandat, projet, durée, visites à domicile...).

Outre l'analyse partagée autour de situations complexes, le dispositif « Sentinelle » de CRETEIL SOLIDARITE répertorie et actualise les ressources « Santé Mentale/Psychiatrie » mobilisables en fonction du territoire des pratiques professionnelles et des types de publics accompagnés. Il comporte un volet « intervention/information » qui se déploie dans le cadre de différentes réunions organisées avec les partenaires.

Cette fonction de « centre ressource territorial Santé et Vulnérabilité » vise à faciliter les contacts et les accordages entre les professionnels du social et du soin au sens large, la médecine générale et les équipes/acteurs intervenant dans le champ de la santé mentale (psychiatrie de secteur, bailleurs, élus et associations).

Séminaire « Santé des Jeunes, Aide à la parentalité » Présentation et objectifs

Justification et contexte	Ce séminaire regroupe des professionnels exerçant sur le même territoire dans le champ de la santé, de l'action sociale, de la protection de l'enfance et de la prévention. Il se donne pour mission de faciliter la rencontre des acteurs, l'échange des pratiques et la prise de recul sur des situations concrètes. Les participants construisent ainsi une dynamique de pratiques coopératives.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagner les personnes et les groupes de professionnels dans le renforcement de leur pouvoir de dire et d'agir en matière de santé des jeunes ▪ Organiser des rencontres pour apporter des éclairages scientifiques. ▪ Permettre aux participants exerçant sur le même territoire de se connaître ▪ Favoriser la réflexion et l'échange des pratiques professionnelles.
Déroulé de l'action	
Public cible	Professionnels intervenant auprès des jeunes et/ou des parents. Participent également des professionnels intervenant dans le champ de l'éducation et de la justice.
Méthodes et moyens	<p>Le séminaire maintient une dynamique alternant des séances d'échanges d'expériences et de construction de la problématique avec des séances invitant un intervenant extérieur pour apporter un éclairage expert et répondre aux préoccupations des participant(e)s.</p> <p>Les échanges doivent permettre aux participants exerçant sur le même territoire mais ne se connaissant pas forcément de réfléchir à leurs pratiques professionnelles et à leurs postures.</p> <p>Au fil des séances, les participants poursuivent de façon active les mêmes buts, construisent une interdépendance et un sentiment de solidarité, créent un langage et un code propre au groupe, tout en précisant la différenciation des rôles entre les membres.</p>
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Du 1^{er} janvier au 31 décembre
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les séances sont animées par un médecin de santé publique ▪ Sont intervenus des professionnels experts des sujets abordés.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Conseil régional d'Ile-de-France. ▪ La CPAM 94. ▪ L'ASE. ▪ La Maison des adolescents. ▪ L'Education Nationale. ▪ Les EDS du Conseil Départemental. ▪ Les Points Ecoute Jeunes. ▪ Le CHI Créteil.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 séances en visioconférence regroupant entre 25 et 85 professionnels.
Perspectives	Poursuite de l'activité en 2023.

Séminaire « Santé des Jeunes, Aide à la parentalité » Résultats et éléments d'analyse

Depuis près de 20 ans, les séminaires regroupent une pluridisciplinarité de professionnels sensibilisés au thème qui lie la santé des jeunes et la parentalité. Les séminaires, ce sont à la fois des échanges, des pratiques et des propositions pour l'action.

Ces séminaires qui se déroulent en deux temps ont pour objectif de s'interroger sur les postures et pratiques quotidiennes des professionnels et de permettre d'acquérir de nouvelles compétences :

- **1er temps** : échange avec des professionnels à partir de leurs pratiques quotidiennes afin de faire émerger un thème.
- **2eme temps** : échange avec un expert du thème.

Animés par un médecin de santé publique, les séminaires ont fonctionné en distanciel.

Principaux indicateurs d'activité 2022 :

6 séances ont été organisées depuis janvier 2022, toutes en visioconférence.

Trois thèmes ont été abordés en 2022 :

- **« Transition de genre à l'adolescence »**,

Une première séance le **15 février** a reçu le témoignage d'une maman dont l'adolescente était en transition de genre et qui a pu exprimer toutes les difficultés administratives et psychologiques auxquelles elle était confrontée. Les échanges très riches ont permis de structurer une réflexion qui a soutenu le débat qui a suivi le **5 avril** avec l'intervention d'un psychologue clinicien intervenant auprès d'adolescents en transition de genre dans la consultation « identités sexuées ». Il estime à 1% la fréquence de ces questions dans la population adolescente, dont les origines seraient multifactorielles, peut-être à rechercher en embryologie, en dehors de toute influence génétique aujourd'hui récusée.

- **« Dissonance entre les pratiques éducatives requises et celles des parents »**,

Le **17 mai**, le séminaire a poursuivi les réflexions collectives de 2021 sur ce thème en abordant en particulier les questions soulevées par le concept parfois dogmatique de « l'éducation positive ». Il a été suivi le **7 juin** par l'intervention d'une psychologue de l'enfance qui a pu éclairer les participants sur ces questions et décrire les difficultés posées par la culpabilité parentale qui a été décuplée par le confinement. L'injonction institutionnelle (ou sur Internet) fréquente de devoir être des « parents parfaits » est particulièrement délétère et elle a souligné la nécessité de se libérer des jugements extérieurs pour adopter une posture éducative plus sereine : « l'éducation contenant ».

- **« Interculturalité et éducation »**.

Ce thème, suite logique des questions évoquées au mois de juin a été abordé le **13 septembre** en commun avec échanges de situations et d'expériences, parmi lesquelles la question du co-sleeping a été régulièrement soulevée. Il a été suivi le **15 novembre** par l'intervention d'un docteur en anthropologie de l'enfance, membre de l'association REGARDS qui a décrit toutes les ambiguïtés des injonctions éducatives et les malentendus culturels qu'elles pouvaient provoquer, mettant à mal les relations entre parents et professionnels et entre parents et leurs enfants. Cette séance a eu beaucoup de succès (92 participants en comptant les équipes connectées) et son enregistrement est en ligne.

216 participations ont été enregistrées au cours de ces 6 séances. Les séminaires ont réuni 96 professionnel(le)s différent(es), exerçant principalement dans le secteur médico-social et socio-éducatif.

Le format en visioconférence semble pouvoir capter plus de personnes en raison de la facilité d'organisation et du gain de temps lié aux trajets et déplacements. Cependant, la qualité des échanges n'est pas aussi riche qu'en présentiel et une formule mixte devrait pouvoir être mise en place. Trouver des salles de taille suffisante sur le CHI de Créteil pour accueillir ce séminaire est plus difficile aujourd'hui.

Programme UPEC
Présentation et objectifs

Justification et contexte	<p>L'UPEC porte le projet ambitieux d'être « université engagée », en interaction avec la société. À ce titre elle souhaite apporter un accompagnement de qualité à tous ses étudiants.</p> <p>Le Service de santé de l'UPEC fait le constat que de nombreux jeunes étudiants sont en situation de fragilité dans leur parcours d'insertion dans la vie de la cité. Leur santé comme leur cursus d'études sont impactés par ces difficultés. Ainsi le service de santé de l'UPEC a sollicité l'équipe du Centre territorial de Ressources « Santé et vulnérabilité » de Créteil Solidarité pour tenter de faciliter leur inscription dans un parcours de santé, cela étant considéré comme l'un des déterminants de leur insertion universitaire et sociale.</p> <p>Ces deux structures se proposent donc de créer un partenariat autour d'un programme permettant de mieux accompagner les parcours de santé des jeunes fragilisés par leur situation sociale et/ou sanitaire et/ou de santé mentale.</p>
Objectifs	<p>Il s'agit de pouvoir mieux assurer un accompagnement global, dans le souci d'une situation complexe, qui nécessite souvent une mise en cohérence des actions médicales, sociales et parfois associée à un suivi psychologique.</p> <p>Cette démarche doit permettre d'intervenir sur les difficultés d'insertion dans le cursus universitaire liées aux questions de santé. La santé est en effet l'un des déterminants de l'accès, du retour et/ou du maintien dans un parcours d'études. De même l'accès, le retour ou le maintien dans le cursus universitaire sont parmi les déterminants de la santé.</p>
Déroulé de l'action	
Public cible	L'ensemble des professionnels exerçant au sein du service de santé universitaire de l'UPEC.
Méthodes et moyens	<p>Formation interactive animée par des professionnels et faisant intervenir des personnes ressources et/ou des experts auprès des professionnels :</p> <p>CRETEIL SOLIDARITE propose un temps d'information/sensibilisation santé ouvert aux professionnels du service de santé de l'UPEC avec pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aider les professionnels à repérer et analyser les situations de fragilité médico-psycho-sociales des étudiants - Donner les moyens aux professionnels de mieux connaître les partenaires afin d'orienter vers les personnes et structures ressources compétentes sur le territoire - Accompagner les professionnels confrontés aux jeunes étudiants en situation de fragilité psychique. <p>Une évaluation orale est réalisée à l'issue de chaque rencontre.</p>
Calendrier	
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Médecins généralistes, ▪ Psychiatres, ▪ Intervenant en Promotion de la santé.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ARS IdF et Délégation territoriale du Val-de-Marne. ▪ Université Paris Est Créteil. ▪ UNAFORMEC Ile de France.
Résultats	<p>3 séances ont pu avoir lieu en 2022 (25/01, 19/04 et 21/06). La date de fin d'année a dû être décalée à janvier 2023 (24/01)</p> <p>L'évaluation à chaud réalisée à l'issue de chaque rencontre a toujours montré un haut niveau de satisfaction des participants qui reconnaissent avoir été bien étayés dans leurs pratiques et se sentent renforcés dans la manière d'accompagner les étudiants en difficulté notamment du fait des éclairages apportés par le psychiatre de Créteil Solidarité.</p> <p>Leur souhait exprimé est que le partenariat se poursuive en 2023 en maintenant la forme d'analyse de situations complexes en cours de prise en charge. Des dates sont d'ores et déjà programmées.</p>
Perspectives	La direction du Service de santé universitaire de l'UPEC et l'équipe de Créteil souhaitent maintenir ce partenariat. L'animation commune d'une initiative de ciné-débat avec des étudiants est également programmée en 2023.

Programme UPEC

Résultats et éléments d'analyse

L'objectif reste de s'inscrire dans une démarche de renforcement des réseaux autour des structures universitaires, travail qui sous-entend des partenariats multiples avec les acteurs des territoires. Cette approche se veut plus globale qu'une approche strictement sanitaire : elle s'inscrit dans une démarche transverse sanitaire, médico-sociale, sociale, qui commence par l'organisation d'une prise en charge plus collective et plus pluriprofessionnelle au sein même de l'équipe et en l'élargissant à des compétences externes. Pour autant, c'est autour des questions de santé mentale ou relevant de la psychiatrie que l'équipe du SSU –UPEC se retrouve souvent en difficulté.

Le travail en 2022 s'est appuyé systématiquement sur des analyses de situations complexes auxquelles les membres de l'équipe du SSU de l'UPEC sont confrontés. La présence à chaque session d'un psychiatre de Créteil Solidarité et du coordonnateur du PTSM du Val-de-Marne et le plus souvent d'un médecin généraliste libéral est considérée comme un apport déterminant à l'analyse et la compréhension des situations et des possibilités d'accompagnement envisageables. Ce format est très apprécié par l'équipe du SSU UPEC.

A chaque session de travail de deux heures trente avec l'ensemble de l'équipe (équipe de 12 personnes constituée du médecin directeur, 2 médecins, 3 infirmières, 3 psychologues, deux collaborateurs administratifs ainsi que la personne en charge du dispositif RESUS +) une, voire deux, situations sont analysées dans le détail afin de fournir au professionnel directement concerné des pistes pour avancer ou débloquer la prise en charge de l'étudiant.

Toutes les situations concernent des étudiants entre 18 et 25 ans, le plus souvent en situation sociale très précaires (isolement, rupture familiale ou conflits familiaux conduisant le plus souvent à une grande précarité quant au logement) ce qui vient grandement complexifier l'accès aux soins et la prise en charge médicale ou psychologique en générale. Dans la majorité des situations présentées la dimension santé mentale est prédominante et un risque de pathologie psychiatrique non diagnostiqué est établi qui nécessite une orientation vers un service de psychiatre publique (la plupart des troubles psychiatriques graves sont émergents chez les adolescents ou jeunes adultes de cette tranche d'âge).

Une attention particulière est bien sûr portée au risque suicidaire dont la prise en charge avait fait l'objet d'une formation sensibilisation de l'équipe universitaire dans le cadre de ce partenariat au cours d'un exercice précédent.

L'une des difficultés quant à l'orientation nécessaire vient également du fait que si la personne prise en charge fréquente le service de santé universitaire car elle étudie sur le campus de Créteil, elle réside parfois loin de là (hors département du Val-de-Marne). Lorsque le suivi sur la durée n'est plus du ressort de l'équipe universitaire il faut privilégier la proximité du domicile pour ce qui est des soins ou traitements somatiques et respecter la carte des secteurs psychiatriques pour ce qui relève de la santé mentale. L'orientation doit donc se faire sur des territoires sur lesquels aucun des participants n'a de contact.

L'analyse collective la plus fine possible (raison pour laquelle, parfois, une seule situation est abordée durant la séance de travail) permet toutefois de mieux faire la part des choses entre la demande explicite de l'étudiant et ses besoins réels (parfois sous-entendu, souvent non, mais le plus souvent assez urgents). Elle permet également d'essayer de dénouer les dimensions somatiques, psychiques et sociales de ces situations complexes et de définir les priorités d'actions pour que la prise en charge soit organisée de manière la plus cohérente et efficace possible.

Evaluation de la formation

L'ensemble de l'équipe du Service de Santé Universitaire de l'UPEC s'est déclaré très satisfait de l'organisation générale et du maintien de cette collaboration. Si le nombre de situations abordées sur l'année n'est pas très important quantitativement l'appui de l'équipe universitaire par celle de l'association est d'une grande importance pour la première car il s'agit des situations de loin les plus complexes et les plus lourdes à porter pour les professionnels du SSU et qui peuvent conduire à grandement les fragiliser individuellement ou collectivement. Ils expriment donc une volonté unanime de poursuivre ce travail en commun au cours de l'année 2023.

Au-delà de ces temps de rencontre et d'analyse de situations complexes, un travail de co-animation de ciné-débat sera expérimenté en 2023. Les échanges avec les étudiants de l'UPEC porteront sur des enjeux en santé mentale dans une démarche de prévention / sensibilisation qui relève aussi des compétences et des responsabilités de ce service.

Prévention et Promotion de la Santé

« Médiation en santé sociale et culturelle » Présentation et objectifs	
Justification et contexte	<p>La médiation en santé est officiellement inscrite dans l'agenda politique depuis la « Loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016. Elle vise à « améliorer l'accès aux droits et aux soins des personnes éloignées des systèmes de prévention et de soins, en prenant en compte leur spécificité » (Art.L.1110-13 du code de la santé publique).</p> <p>L'enjeu de cette action consiste, pour Créteil Solidarité, à tenter, à partir des pratiques de terrain, de décloisonner les champs de la médiation en santé et de la médiation sociale et culturelle (et/ou interculturelle).</p> <p>Cette démarche vise à renforcer la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé et toute autre forme de discrimination</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Délivrer une information sur la santé (définition OMS) afin de permettre aux participants d'assurer une fonction de médiation entre les opérateurs du système de santé et les usagers/habitants/citoyens ▪ Permettre aux participants de délivrer des informations ou d'orienter vers des professionnels en dehors de la relation « soigné/soignant » ▪ Sensibiliser à la question de la santé sociale, des déterminants en santé et à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales ▪ Aider les participants à se questionner sur culture et spiritualité et sensibiliser à l'altérité ▪ Croiser des domaines qui le plus souvent s'ignorent : santé, culture et art
Déroulé de l'action	
Public cible	Adultes des territoires concernés, habitants citoyens du quartier du Mont Mesly, membres et animateurs des structures partenaires, membres des comités de quartier du site concerné. Les premières années, le Conseil citoyen du Mont Mesly était un partenaire officiel de cette action. Il n'est plus actif aujourd'hui mais d'anciens membres restent très impliqués et participent aux rencontres.
Méthodes et moyens	Les réunions sont organisées, en soirée, toutes les 4 à 6 semaines et regroupent une quinzaine de participants. Il s'agit d'un groupe de parole et d'échanges sous forme d'ateliers. Il est fait appel à des experts/personnes ressources en fonction des sujets abordés. Ces rencontres ont lieu en présentiel autant que possible sinon en visio.
Calendrier	3 séances ont eu lieu. Chacune regroupant une quinzaine de participants.
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animation : l'animation est assurée par le président de Créteil Solidarité ainsi qu'un chef de projet. La chargée de mission en charge des activités prévention, promotion de la santé y est associée. ▪ Personnes ressources : Dr Denis Méchali, Henri Cohen-Solal, Pr Antoine Péliissolo, Alexia Jolivet (Chercheuse), Pr Jean-Marc Baleyte (Maison de l'Adolescent du 94), Hervé Jami (Service de Santé Universitaire – UPEC), Aïcha Hachemi (Elles aussi).
Partenaires	Le Service de la politique de la Ville, Ville de Créteil - L'Association BEITHAM - La Maison du Dialogue de Créteil - La Région Ile de France - La Maison des Adolescents du Val-de-Marne - Les Comités de quartier du Mont Mesly - La Maison de la Solidarité - Le Centre Social Kennedy - L'UNAFORMEC Ile-de-France - Le Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil - La Médiathèque Nelson Mandela
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Environ 15 personnes par réunion ▪ Séances réalisées en visio et en présentiel.
Perspectives	Poursuite de l'action en 2023 sur des thèmes en lien avec l'offre sanitaire (la coordination des acteurs du soin, le conseil local de santé mentale, etc.) ou les grands enjeux sociaux qui concernent les déterminants de la santé (sécurité publique, etc.).

« Médiation en santé sociale et culturelle »

Résultats et éléments d'analyse

Mise en place il y a 4 ans dans les quartiers Politique de la Ville du Mont Mesly, où les équipes de Créteil Solidarité sont impliquées depuis des décennies maintenant, cette action, menée en partenariat avec le Conseil Citoyen, est pilotée avec les habitants, les acteurs locaux de la Politique de la ville au sens large et plusieurs professionnels de santé, personnes « ressource ».

Il y a au cœur de cette action de proximité, la question de l'articulation entre les déterminants de la santé et les valeurs du Vivre Ensemble dans la Cité. Cet axe s'avère un élément central et un enjeu prioritaire pour animer une dynamique locale, à plus forte raison dans un contexte psychosocial encore fortement imprégné des impacts de la crise liée au Covid-19.

Ce dispositif prend appui sur les structures et les équipes de proximité partenaires et notamment le Centre social Kennedy de Créteil.

En 2022, 3 séances et non 5 ont eu lieu en raison de problèmes de santé liés au COVID des deux animateurs de Créteil Solidarité.

En 2023, 6 séances seront organisées afin de compenser.

Thèmes retenus par le groupe pour 2022

- L'école
- Le maintien de l'ordre public (reprogrammé en 2023)
- L'urbanisme
- L'organisation des territoires de santé

Une première rencontre a été organisée le jeudi 20 janvier 2022 en visio-conférence sur le thème de l'école **avec une quinzaine de participants (habitants du quartier du Mont Mesly et personnes ressources).**

Une seconde rencontre s'est tenue le jeudi 13 octobre 2022 sur le thème de l'urbanisme en présence d'un architecte spécialiste en aménagement urbain. L'échange a été très apprécié par la petite dizaine d'habitants du quartier présent ce soir-là.

Une troisième rencontre était programmée en décembre sur le programme 2022, elle s'est finalement tenue le 05 janvier 2023 sur le thème des **nouvelles formes d'organisation territoriale en santé et de ce que peuvent en attendre les habitants du quartier.** Les habitants présents ont pu échanger avec les représentants du DAC 94 Est (Dispositif d'Appui à la Coordination), de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) Unifiée des Boucles de Marne et des élus de la Ville en charge des questions de santé.

Les rencontres ont lieu autant que faire se peut en présentiel au Centre Social Kennedy dès lors que les conditions sanitaires le permettent mais sont organisées en visio-conférence lors des reprises épidémiques.

Ateliers Prévention et Promotion de la Santé (PPS) à Créteil

Présentation et objectifs

Justification et contexte	<p>Dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil Départemental du Val-de-Marne et ses équipes l'association Créteil Solidarité met en œuvre, dans les quartiers de Créteil, un programme d'actions de promotion de la santé et de prévention dans le champ de l'accès aux soins. Ce programme est soutenu par la Direction de la Politique de la Ville de Créteil (Contrat Local de Santé).</p> <p>Une chargée de mission dédiée a rejoint l'équipe mi 2022 afin de redynamiser ces actions pour lesquelles le contexte sanitaire avait été un frein majeur.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir la place de la santé dans une logique de démarche citoyenne. ▪ Favoriser l'accès à l'information, et à la prévention en santé. ▪ Développer des actions d'information, de promotion de la santé et de prévention auprès des « habitants/usagers/citoyens » ▪ Lutter contre l'isolement des publics fragiles et renforcer le lien social. ▪ Accompagner les personnes vulnérables et prévenir les souffrances psychosociales.
Déroulé de l'action	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Habitants /usagers des quartiers prioritaires de Créteil ▪ Élèves du Lycée de la seconde au BTS toutes sections confondues ▪ Jeunes accompagnés par l'UEAJ
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Séances d'information. ▪ Echanges individuels et/ou collectifs autour des besoins et des problèmes de santé. ▪ Groupes de paroles. ▪ Rencontres et interventions thématiques.
Calendrier	Du 1er janvier au 31 décembre
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chargée de mission promotion de la santé du Réseau de santé de Créteil Solidarité, ▪ Pédiatre du CHIC, sexologue et professionnels des structures de quartier, ▪ Psychologues, Médecins (santé publique, MG, spécialistes ...), AS... ▪ Animatrices des ASL.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Services de l'Etat (ARS, DDCS, Préfecture du Val-de-Marne,.....) ▪ Equipes de la ville de Créteil (Direction de la politique de la Ville, CLS, Direction de la jeunesse ...) et du Territoire GPSE Avenir. ▪ Conseil Départemental du Val-de-Marne. ▪ Les associations et structures des quartiers prioritaires de Créteil
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des ateliers ont été menés dans 4 centres sociaux de Créteil et principalement avec les équipes du Centre socioculturel Kennedy et de la Maison de la Solidarité (MDS). ▪ Reprise de l'activité au lycée Branly ▪ Le développement d'un partenariat avec l'Unité Éducative d'Activité de Jour (UEAJ) en septembre 2022 a permis de mettre en place une nouvelle action. ▪ Un nouveau projet en « Santé sexuelle et vie affective » en partenariat avec la CPTSUBM et la MDA.
Perspectives	Poursuite des activités en 2023.

Ateliers Prévention et promotion de la Santé (PPS) à Créteil

Résultats et éléments d'analyse - 1 -

Concernant les ateliers de santé dans les quartiers de Créteil (public adulte)

Des ateliers ont été menés dans 4 centres sociaux de Créteil et principalement avec les équipes du Centre socioculturel Kennedy et de la Maison de la Solidarité (MDS). Chaque projet a débuté par une rencontre des référents puis un atelier de présentation et d'évaluation des besoins/attentes du groupe afin de co-construire ensemble un programme de 2 à 3 thématiques que les participants souhaiteraient davantage approfondir.

Dans ces deux structures, les ateliers touchent un public mixte d'une dizaine d'adultes allant de 40 ans à 60 ans et plus, résidant majoritairement à Créteil ou dans les communes suivantes : Maisons-Alfort, Alfortville Bonneuil-sur-Marne, Boissy Saint-Léger.

Au centre social Maison de la Solidarité, il s'agit d'un groupe de personnes très éloignées de l'emploi et/ou nouvellement arrivées sur le territoire et principalement des femmes, tandis qu'au Centre social Kennedy, il s'agit principalement de personnes retraitées, de mères au foyer et d'adultes en activité.

Les deux groupes sont à dominante féminine avec entre 7 à 8 femmes pour 4 à 5 hommes par atelier à la Maison de la Solidarité et entre 8 et 11 femmes pour 1 homme au Centre social Kennedy.

En 2022, les deux ateliers de diagnostic ont été menés dans chacune des structures et ont permis des échanges sur la "bonne santé", les 3 dimensions de la santé (physique, mentale, sociale) et l'influence des déterminants de la santé sur les individus.

4 ateliers thématiques (2 par structure) ont ensuite permis d'approfondir les questions des participants :

- Santé mentale : Orientation, prise en charge sur le territoire (20/10 à la MDS, 5 présents)
- Logement et santé / santé et environnement (01/12 à la MDS, 14 présents)
- Alimentation et santé (25/10 au CSC Kennedy, 12 présents)
- Santé sexuelle et vie affective (15/12 au CSC Kennedy, 10 présents)

Par ailleurs, plusieurs rencontres ont eu lieu avec l'équipe et les bénéficiaires du centre socioculturel Madeleine Rebérioux. Cela a permis la mise en place le 16 décembre, d'un atelier d'échange autour de l'accès aux soins et de la "bonne santé" en partenariat avec l'association Nouvelles Voies (7 femmes entre 15 et 60 ans ont participé) et un cycle d'atelier sera mis en place en 2023.

Plusieurs rencontres ont été aussi organisées sur le dernier trimestre 2022 avec les associations cristoliennes de proximité « Elles Aussi » et l'Association d'Animation St-Michel (AASM). Un atelier de diagnostic a été organisé le 1^{er} décembre à l'ASSM et a réuni 13 participants (12 femmes entre 40 et 65 ans et 1 homme de 75 ans, toutes et tous résidant à Créteil) dont plusieurs fréquentant les ateliers sociolinguistiques. En 2023, nous espérons pouvoir organiser les ateliers suivants avec ces partenaires :

- Alimentation, prévention et prise en charge des maladies chroniques (ASSM)
- La douleur, ressentis et gestion (Association Elles Aussi)
- Parcours de soin et suivi médical (ASSM)

Enfin, dans le cadre du « Mois de la parentalité » de Créteil organisé en novembre, un atelier autour de l'épuisement parental (agressivité et outils de communication non-violente) a eu lieu le 19 novembre 2022 à la Maison pour Tous Jean-Ferrat, avec l'intervention d'une psychologue clinicienne. Cela a permis à 5 participants (4 femmes et 1 homme entre 30 et 45 ans, tous résidant à Créteil) d'échanger sur leurs problématiques.

Ateliers Prévention et promotion de la Santé (PPS) à Créteil

Résultats et éléments d'analyse - 2 -

Concernant la santé des jeunes : UEAJ Créteil et lycée Branly

Le développement d'un partenariat avec l'Unité Éducative d'Activité de Jour (UEAJ) en septembre 2022 a permis de mettre en place une nouvelle action, et une première rencontre avec un groupe de 4 jeunes. L'instauration d'une discussion de groupe et d'un climat de confiance a permis le choix de trois thématiques et la désignation d'un jeune référent pour chacune des thématiques.

Chaque intervention est préparée en amont par le jeune référent et 2 chargées de missions de Créteil Solidarité.

L'objectif est de stimuler les questionnements des jeunes lors de la venue de l'intervenant et de leur transmettre des informations fiables. Les thèmes qui ont été abordés sont :

- Santé et alimentation (20/10, 5 jeunes présents)
- Santé et addiction (22/10, 5 jeunes présents)
- Atelier de cuisine, mise en pratique de l'atelier alimentation et nutrition (19/12, 3 présents)
- Santé sexuelle et vie affective (21/12, 6 jeunes présents)

Les jeunes qui ont participé aux ateliers ont tous entre 16 et 22 ans et résident dans les communes suivantes : Créteil, Alfortville, Aubervilliers, Arcueil, Choisy-le-Roi, Villejuif, Villeneuve St-Georges.

La reprise de l'activité avec le Lycée Edouard Branly a aussi permis d'établir, avec l'appui de l'infirmière de l'établissement, un projet de « Café Sexo » visant à sensibiliser les jeunes filles et jeunes garçons aux questions de santé sexuelle et affective. Deux séances ont eu lieu en 2022 :

- Une première séance d'échange avec les jeunes (09/11/22, 14 participants)
- Une séance d'échange avec la venue d'une infirmière et d'une conseillère du Centre de Planification Enfance Famille (CPEF) du territoire proche du lycée (02/12/2022, 18 participants)

Enfin, dans le cadre du projet "Aime ta santé", la chargée de mission de CRETEIL SOLIDARITE est intervenue auprès des jeunes de la MJC Club de Créteil sur les questions de santé sexuelle et affective. Après une première annulation suite à un cas de Covid-19 au sein du groupe, une nouvelle date a été fixée début 2023.

Concernant l'accompagnement des professionnels

Lors de la première rencontre avec l'équipe de l'Unité Éducative d'Activité de Jour (UEAJ) de Créteil au sujet de la santé des jeunes accueillis, des échanges autour de l'accompagnement de l'équipe encadrante ont eu lieu. Sur demande de l'équipe et en co-construction avec la chargée de missions PPS de Créteil Solidarité, il a été décidé de mettre en place **trois séances d'analyse de situation** avec l'intervention d'une psychologue intervenant pour Créteil Solidarité.

Ces séances ont pour objectif de libérer la parole des professionnels et de les faire réfléchir ensemble sur des situations complexes qu'ils sont amenés à rencontrer avec les jeunes.

Suite à trois premières séances fructueuses (**5 à 6 professionnels présents à chaque séance**), l'UEAJ a souhaité poursuivre ces séances - ainsi que les ateliers de santé auprès des jeunes - en 2023.

Insertion et santé

PROGRAMME « INSERTION SANTÉ »
1. Mission locale de Créteil - Plaine Centrale

<p align="center">Justification et contexte</p>	<p>Porté par CRÉTEIL SOLIDARITÉ, le programme « Insertion et Santé » a été mis en place au milieu des années 1990 avec l'organisation de vacances de soutien psychologique pour les jeunes de la Mission locale du territoire Créteil Plaine Centrale. Il s'agit d'un partenariat historique et aussi de l'action la plus ancienne du programme.</p> <p>Depuis 2006, le dispositif de consultations psychologiques fonctionne ainsi 2 vendredis par mois, en matinée. La structure dessert 4 communes du Val-de-Marne rattachées au territoire du « Grand Paris Sud Est Avenir » : Alfortville, Bonneuil sur Marne, Limeil-Brevannes et la ville Préfecture du Val-de-Marne. Les consultations de soutien psychologique se déroulent sur le site de Créteil.</p> <p>Le programme "Insertion et Santé" a connu depuis des évolutions significatives avec la montée en charge des sollicitations de la part des partenaires et un développement important de l'activité déployée dans ce champ (autres Missions locales, EDS, PLIE...).</p> <p>En effet, les impacts d'une mauvaise santé physique et psychique sur les parcours d'insertion socioprofessionnelle ou de redynamisation vers l'emploi, représentent une problématique saillante et de plus en plus préoccupante, qui justifie plusieurs modalités d'intervention : recours au soutien psychologique, accompagnement global et personnalisé, analyse des freins mais aussi des leviers qui peuvent interagir avec la santé/santé mentale et les parcours de vie des personnes, quel que soit leur âge. Il est notoire que la pandémie COVID-19 a contribué à fragiliser davantage les jeunes et précisément cette catégorie d'âge. Les retentissements psychosociaux de cette crise sanitaire, d'une nature et d'une ampleur inédites, sont encore bien présents, dans un contexte de précarisation des jeunes.</p>
<p align="center">Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Repérer et mieux prendre en compte les problèmes et besoins de santé des publics vulnérables qui interagissent dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. ▪ Favoriser les démarches de maintien ou de retour en milieu de travail, l'accès à des formations qualifiantes en renforçant les leviers "santé et accès aux soins". ▪ Développer un « espace transitionnel » permanent entre les acteurs de l'insertion et ceux de la santé (mentale) afin de privilégier le travail dans la continuité et la progressivité.
<p align="center">Déroulé de l'action</p>	
<p>Public cible</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jeunes 16/25 ans ▪ Conseillers Mission locale (insertion, logement, santé).
<p>Méthodes et moyens</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 permanences/mois de soutien psychologique sur site : consultations, bilan des besoins et problèmes en santé mentale, orientation vers les relais possibles. ▪ La prise de RENDEZ-VOUS s'effectue généralement par le conseiller d'insertion référent et l'entretien se déroule dans un bureau dédié au sein de la structure d'accueil. ▪ Mobilisation des conseillers et de l'équipe de direction. ▪ Appui aux professionnels et concertation/échanges par rapport aux situations.
<p>Calendrier</p>	<p>Du 1^{er} au 31/12/2022</p>
<p>Intervenants/acteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une psychologue clinicienne chargée de mission de Créteil Solidarité. ▪ L'équipe de coordination de Créteil Solidarité assure le suivi et l'évaluation globale de l'action.
<p>Partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ GPSEA EPT 11 ▪ ANCT / Préfecture du Val-de-Marne (en lien avec les contrats de ville du territoire) ▪ Conseil départemental du Val-de-Marne
<p align="center">Résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Par rapport à 2021, l'activité développée cette année est en très légère baisse, surtout au niveau du volume de consultations : 45 vs 60. ▪ L'effectif des jeunes bénéficiaires demeurant relativement stable (26 vs 29). Le dispositif reste largement mobilisé par les équipes de la Mission locale. ▪ 14 conseillères de la Mission locale ont adressé au moins un jeune vers la consultation en 2022.
<p align="center">Perspectives</p>	<p>Poursuite de l'action sur site en 2023, à raison de 2 à 3 vacances mensuelles de soutien psychologique.</p> <p>Evaluer les besoins et la faisabilité d'un espace banalisé et dédié aux échanges entre la psychologue intervenante et les conseillères d'insertion.</p>

PROGRAMME « INSERTION SANTÉ »**2. Mission locale de Boissy-Saint-Léger – Plateau Briard**

Justification et contexte	<p>A l'instar de ce qui existe dans les 2 autres missions locales où CRETEIL SOLIDARITE intervient, le dispositif vise à faciliter l'accès à un accompagnement de la souffrance et ou des difficultés psychosociales repérées par l'équipe. Ces difficultés, de nature et d'intensité diverses, peuvent constituer un frein au parcours d'insertion professionnelle et sociale de ces jeunes adultes. L'action permet par ailleurs de favoriser l'accès aux soins de premier recours et de participer au repérage de troubles ou de pathologies psychiatriques pouvant nécessiter une prise en charge différente ou complémentaire.</p> <p>Comme avec la plupart des structures partenaires, le dispositif consiste aussi à apporter un soutien aux professionnels et à les accompagner dans la prise en charge des jeunes adultes ayant des situations familiales, sociales et/ou financières complexes. En outre, l'équipe des professionnels est en demande d'outils concrets leur permettant d'améliorer la qualité de leur travail (Cf. Résultats et éléments d'analyse 2).</p> <p>La structure dessert 9 communes du Val-de-Marne : Boissy-Saint-Léger, Mandres-les-Roses, Marolles en Brie, Noisieu, Ormesson-sur-Marne, Périgny-sur-Yerres, Santeny, Sucy en Brie et Villecresnes. Toutes ces villes font partie du territoire Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA). Le dispositif de soutien psychologique, qui a débuté en octobre 2020 à Boissy-Saint-Léger, répond à une attente importante des équipes de la structure, sur un territoire particulier.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la prise en compte, l'analyse et la résolution des problèmes et besoins de santé (psychiques et somatiques) des jeunes vulnérables fréquentant la mission locale du Plateau Briard. ▪ Favoriser les démarches d'accès à l'emploi et de socialisation en renforçant l'autonomie des jeunes par rapport à leur santé. ▪ Développer un « espace transitionnel » permanent entre les acteurs de l'insertion et ceux de la santé (mentale) afin de privilégier le travail dans la continuité et la progressivité.
Déroulé de l'action	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jeunes 16/25 ans domiciliés sur le territoire de référence de la mission locale Plateau Briard ▪ Conseillères Mission locale (insertion, logement, santé).
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 permanences/mois de soutien psychologique sur site : consultations, bilan des besoins et problèmes en santé mentale, orientation vers les relais possibles. ▪ Appui aux professionnels : réunion de 2 à 3h heures réalisées environ toutes les six semaines avec un groupe de conseillères d'insertion : présentation d'outils et de méthodes d'évaluation et de communication, présentations théoriques sur des thèmes et des sujets qui concernent les jeunes ou encore étude des dossiers où les professionnels se sentent dans une impasse. ▪ La prise de RENDEZ-VOUS s'effectue par le conseiller d'insertion référent et l'entretien se déroule dans un bureau dédié au sein de la structure d'accueil. ▪ Mobilisation des conseillers et de l'équipe de direction. ▪ Equipe de CRETEIL SOLIDARITE (coordinateur adjoint, directrice).
Calendrier	De janvier à décembre 2022.
Intervenants/acteurs	Psychologue clinicienne (consultations 16/25 ans) Neuropsychologue (appui aux professionnelles)
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ GPSEA EPT 11 ▪ ANCT / Préfecture du Val-de-Marne (en lien avec les contrats de ville du territoire) ▪ Mission locale Plateau Briard ▪ Conseil départemental du Val-de-Marne
Résultats	Comparativement à 2021, l'activité de soutien psychologique a connu une progression sensible, avec une file active de 41 jeunes bénéficiaires contre 28 l'année précédente.
Perspectives	Reconduction des actions existantes pour l'exercice 2023.

PROGRAMME « INSERTION SANTÉ »
Mission locale de Créteil et de Boissy-Saint-Léger
Résultats et éléments d'analyse 1/2

Mission locale de Créteil

- **28 permanences/vacations** d'une ½ journée ont été assurées par la psychologue clinicienne
- **45 consultations réalisées pour 105 prises de rendez-vous formalisées** (taux de rendez-vous honorés = 43%)
- **48 jeunes majeurs** ont pris rendez-vous, 26 d'entre eux ont été reçus au moins une fois par la psychologue (soit 50%)
- **26 bénéficiaires** avec, contrairement aux années précédentes, **une surreprésentation des jeunes femmes (65%)** pour un âge moyen de 21 ans (23 ans en 2021).

Ces 26 jeunes accompagnés sont très majoritairement cristoliens (69%), puis par ordre décroissant, originaires d'Alfortville, de Limeil-Brévannes et de Bonneuil.

Mission Locale de Boissy-Saint-Léger

- **37 permanences/vacations réalisées à Boissy-Saint-Léger**
- **91 consultations réalisées pour 132 prises de rendez-vous formalisées** (taux de rendez-vous honorés = 69%)
- 5 conseiller(e)s d'insertion de la Mission locale ont adressé au moins une fois un jeune vers la consultation
- **58 d'entre eux ont pris rendez-vous et 41 ont été reçus au moins une fois par la psychologue (70%)**
- 41 personnes bénéficiaires avec, contrairement à 2021, un sex-ratio très équilibré : 22 femmes vs 19 hommes, pour une moyenne d'âge de 21 ans.

Ces 41 jeunes résident sur 7 des 9 villes desservies par la Mission locale, avec des écarts néanmoins importants puisque la moitié d'entre eux vit à Boissy-Saint-Léger (49%) et plus du quart à Sucy en Brie. Suivent Villecresnes (15%) et de façon plus anecdotique Mandres les Roses, Noisieu, Ormesson et Périgny-sur-Yerres.

Le regard et l'analyse de la psychologue intervenante :

Le dispositif de soutien psychologique auprès des usagers de ces missions locales bénéficie à différents profils de jeunes : certains, en recherche d'une formation ou d'un emploi, sont en proie à des questionnements existentiels et ont besoin d'un lieu où élaborer ces questions ; d'autres, du fait de difficultés psychologiques préexistantes, se retrouvent exclus du système scolaire ou des parcours d'études « classiques » et peinent à trouver leur place dans le monde du travail ; d'autres encore s'inscrivent dans des parcours de formation ou travaillent déjà mais vivent des situations familiales et/ou sociales difficiles. Le soutien psychologique qui leur est proposé vise ainsi à leur offrir un espace de réflexion et de respiration, afin de les remettre dans un second temps en place d'acteurs de leur propre vie.

Cet accompagnement est aussi parfois l'occasion d'articuler l'accompagnement vers l'emploi ou le logement avec des problématiques de santé. Il n'est pas rare qu'une orientation vers un suivi psychiatrique soit proposée, notamment dans les cas de dépression, de troubles anxieux généralisés, de schizophrénie ou d'états-limites. Ces troubles, comme les années précédentes, semblent assez présents parmi les bénéficiaires rencontrés en 2022. La crise économique et sanitaire a marqué un coup d'arrêt à de nombreux projets d'études et de formation. Certains jeunes semblent n'avoir jamais vraiment pu reprendre en main la construction de leur parcours de vie au déconfinement, et peinent depuis à concevoir et diriger leurs propres projets de formation, d'emploi et de vie. Ce sont souvent ces mêmes jeunes qui peinent d'ailleurs à s'inscrire en tant qu'adultes au sein de la société de manière générale.

La relance économique au premier semestre 2022 a également eu un effet révélateur sur ce phénomène, car de nombreux bénéficiaires ont pu s'inscrire dans l'emploi ou la formation à cette période, désertant ainsi la consultation de soutien psy. Seuls sont restés les jeunes les plus en difficulté et les plus « abimés » par la crise, probablement déjà fragiles avant l'arrivée du COVID. Certains d'entre eux ont quitté le parcours scolaire et de formation depuis déjà plusieurs années, d'autres ont eu des démêlés avec la justice. Pour plusieurs d'entre eux, les consultations de soutien psychologique ont permis de reconnaître l'existence d'un trouble psychique ou d'un handicap les tenant éloignés de l'emploi et de la formation. Il s'agit donc pour ces bénéficiaires de les réinscrire dans un parcours de soin global, et, le cas échéant, de faire valoir leurs droits auprès des instances concernées : démarches diagnostiques, orientation vers la MDPH, vers les différents acteurs sociaux, médicaux et paramédicaux, et poursuite de l'accompagnement psychologique.

Les usagers de la mission locale de Boissy-Saint-Léger répondent globalement très bien aux propositions de soutien psychologique faites par leurs conseillers. Les problématiques rencontrées sont essentiellement anxiodépressives. A la mission locale de Créteil, le profil socio-économique des usagers est sensiblement différent et on relève davantage de problématiques migratoires, judiciaires et de jeunes très éloignés de l'emploi, de la formation et du logement, en rupture avec le système scolaire depuis souvent plusieurs années. Le taux de rendez-vous honorés est dans cette structure, inférieur à celui de Boissy-Saint-Léger, malgré le dispositif de rappel systématique mis en place.

PROGRAMME « INSERTION SANTÉ »
Mission locale de Boissy-Saint-Léger
Résultats et éléments d'analyse 2/2 (appui aux professionnelles)

L'accompagnement des conseillères de la Mission locale de Boissy-Saint-Léger

Le dispositif d'appui (et de formation) qui a été mis en place janvier 2021 pour les conseillères d'insertion de la Mission locale de Boissy-Saint-Léger/Plateau Briard correspond aux attentes et aux besoins identifiés en interne. La participation aux séances depuis 2 ans et la satisfaction de l'équipe confortent ce constat.

Deux neuropsychologues se sont succédé pour assurer cette mission de janvier à décembre 2022.

Objectifs et finalité

L'action consiste à soutenir les professionnels et à les accompagner dans la prise en charge des jeunes adultes ayant des situations familiales, sociales et/ou financières complexes. En outre, l'équipe des professionnelles est en demande d'outils concrets leur permettant d'améliorer la qualité de leur travail.

Les problématiques des jeunes sont parfois très spécifiques et peuvent dépasser les compétences des conseillères d'insertion qui se sentent démunies et qui ont besoin d'outils leur permettant de guider et d'accompagner au mieux les jeunes. Il paraît important de leur rappeler les objectifs concrets de la Mission locale et de préciser que souvent, les difficultés qu'elles peuvent rencontrer avec certains jeunes relèvent d'autres domaines qui ne sont pas de la compétence de la mission locale.

Fonctionnement du dispositif d'appui

Réunion de deux à trois heures réalisées toutes les quatre à six semaines avec un groupe de quatre à cinq conseillères d'insertion.

Synthèse des 7 séances organisées en 2022 (24 participations).

Présentation et analyse de situations particulières et complexes / Troubles du comportement, psychologiques :

- Le sens du mensonge chez les jeunes.
- Les différents types de limites auxquelles les professionnelles sont confrontées par rapport aux jeunes : limites psychoaffectives, limites cognitives parfois importantes, déni, limites en lien avec un système familial très particulier.
- La place des parents et plus généralement de la famille dans le cas d'un jeune diagnostiqué avec une déficience intellectuelle. Processus de deuil de l'enfant idéalisé / déni du handicap pour les parents et projections parentales qui viennent freiner le travail d'accompagnement et d'individuation du jeune.
- Thème autour de la cognition sociale, des capacités de socialisation et des habiletés sociales.
- Situations de jeunes à la limite de la délinquance ou délinquants. Comment travailler avec eux tout en prenant en compte le contexte plus global ? Les interroger sur leurs représentations de la vie dans la rue, sur leurs aspirations par rapport à cet univers, à travers leurs références culturelles (rap...).

Présentation de méthodes et d'outils spécifiques en lien avec les situations complexes rencontrées

- La méthode « SMART » : travail sur la définition d'objectifs, la gestion/méthodologie de projet (pour fixer des objectifs et mettre le jeune face à ses envies, ses souhaits mais aussi sa réalité).
- La matrice dite d'Eisenhower : organisation et hiérarchisation des tâches.
- La boîte à outils, la conception de CV et de lettres de motivation.

Des exemples de ces outils ont été présentés et ont permis de faire des liens avec les situations complexes vécues sur le terrain par les professionnelles.

Indication de lieux et de sites Internet ressource

- Le Site Oriane.info (avec un questionnaire sur l'orientation)
- EDI sport à Champigny : <https://www.actionpreventionsport.fr> (pour reprendre confiance en eux)
- Auto-entrepreneuriat : les jeunes en accompagnement ici en création d'entreprises
- « Staff me » : start up, répondre à la difficulté qu'ont les employeurs à recruter, lutter contre le travail au noir.
- « GetBiz » : application pour accompagner les jeunes dans l'entrepreneuriat.

PROGRAMME « INSERTION SANTÉ »

3. Mission locale de Maisons-Alfort

Justification et contexte	<p>Confrontées régulièrement aux problématiques de santé mentale-souffrance psychosociale chez les jeunes qu'elles accompagnent, les conseillères d'insertion et la direction de la Mission locale de Maisons Alfort ont jugé nécessaire d'organiser un dispositif spécifique répondant à ces problèmes et à ces besoins.</p> <p>Dans le cadre de la collaboration engagée depuis 2014 avec la mission locale (appui aux équipes), Créteil Solidarité a mis en place 2 permanences mensuelles d'accueil et de soutien psychologique sur site. Comme pour Boissy-Saint-Léger, la mise en place d'une 3ème permanence s'est assez vite imposée, du fait surtout de la fréquence soutenue des prises de rendez-vous et moins en raison d'une augmentation de la file active, qui, à Maisons-Alfort, reste importante.</p> <p>La structure dessert 4 communes du Val-de-Marne intégrées au sein de l'EPT « Paris Est Marne et Bois » : Charenton-Le-Pont, Saint Maur des Fossés et Saint Maurice viennent s'ajouter à la ville du siège social, Maisons-Alfort.</p> <p>Le dispositif permet donc pour les jeunes les plus fragilisés, un accès facilité et encadré à des consultations de soutien psychologique. Cette action est complétée par des séances collectives « Information-Prévention Santé » ouvertes aux jeunes en contrat d'engagement Enfin, très récemment, une action d'appui aux conseillères a été mise en place.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir une bonne santé physique, mentale et affective en faveur des jeunes notamment ceux en grande difficulté d'insertion ▪ Repérer les jeunes en situation de risques de fragilité ▪ Faciliter leur accès aux soins et aux droits, ▪ Intervenir en appui auprès des conseillers confrontés à des jeunes en situations complexes (santé mentale, logement, ruptures de lien social ...)
Déroulé de l'action	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jeunes 16/25 ans notamment ceux fragilisés par des événements et des situations difficiles et/ou des troubles du comportement. ▪ Jeunes en Contrat d'engagement participant aux ateliers « Info-Prévention Santé » ▪ Conseillères de la Mission Locale.
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des permanences d'accueil et de soutien psychologique assurées par une psychologue ▪ Des séances collectives ouvertes aux jeunes autour des questions de santé
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ateliers collectifs, à raison de deux par mois. ▪ Permanences d'accueil et de soutien psychologique à raison de 3 par mois
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un médecin de santé publique ▪ Une psychologue clinicienne
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conseil départemental du Val-de-Marne ▪ Mission locale Maisons Alfort
Résultats	<p>Permanences d'accueil et de soutien psychologique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 34 permanences/vacations d'une ½ journée réalisées sur site (vacations assurées en juillet et août) ▪ 78 consultations réalisées pour 116 prises de rendez-vous formalisées (taux de rendez-vous honorés = 67%) ▪ 43 jeunes ont pris rendez-vous, 33 ont été reçus au moins une fois par la psychologue (76%) ▪ 33 personnes bénéficiaires dont 26 jeunes femmes (78%), chiffre en nette augmentation par rapport à 2021. ▪ Leur âge est compris entre 18 et 25 ans, avec une moyenne de 21 ans. Les 33 jeunes ayant consulté en 2022 sont majoritairement issus de Maisons-Alfort (48%). Suivent par ordre décroissant Saint Maur des Fossés (25%), puis Charenton le Pont et Saint Maurice (27% pour les deux). <p>Séances Information-Prévention Santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 8 ateliers santé ont été organisés entre mars et décembre 2022. ▪ 47 jeunes ont participé à au moins un atelier (seul un d'entre eux a eu recours au soutien psychologique). <p>Au total, les actions mises en place ont permis de toucher 79 jeunes de la mission locale.</p>
Perspectives	<p>Poursuite du dispositif « Soutien psychologique » pour 2023 et des ateliers Santé.</p> <p>Poursuite de l'action « appui aux conseillères » : espace de paroles et de suivi dédié entre la psychologue intervenante et les conseillères d'insertion de la Mission locale (entretiens sur RENDEZ-VOUS). 1 séance tous les deux mois environ suite à la phase test (septembre/décembre 2022).</p>

PROGRAMME « INSERTION SANTÉ »

3. Mission locale de Maisons-Alfort

Résultats et éléments d'analyse

Le soutien psychologique (synthèse psychologue clinicienne) :

Les plaintes exprimées par les jeunes sont majoritairement :

- Une labilité de l'humeur, des sentiments d'angoisses, de dépression avec perte de motivation, sentiment d'insécurité, perte d'estime de soi, retrait social et dans plusieurs cas des troubles alimentaires dont au moins 3 anorexies graves.
- Des difficultés relationnelles avec l'entourage familial, des angoisses d'abandon, une précarité de leur domiciliation (hébergement parental instable par exemple) associé ou non à une discontinuité de leurs investissements relationnels, affectifs et scolaires ou professionnels.
- Problématiques addictives (cannabis ou jeu)
- L'exposition à des faits de violence intrafamiliale et pour certains à de la maltraitance.

Parmi les jeunes, plusieurs présentant les signes d'épisodes dépressifs majeurs, ont été rapidement orientés vers le CMP et s'en sont saisis (au moins 3). Nous avons également identifié pour 4 jeunes des troubles assez massifs avec un fonctionnement projectif très marqué interrogeant sur des décompensations psychiques avec une déformation de leur rapport à la réalité. Pour l'une d'entre elle, l'accompagnement vers une consultation est en cours. La difficulté de ses orientations est que si les jeunes reconnaissent souffrir, ils restent très ambivalents et méfiants vis à vis des soins psychiques. Nous avons également identifié une jeune avec un parcours de mineur prostituée.

Les ateliers « Information - Promotion de la Santé »

En 2022 et progressivement, le « Contrat d'engagement Jeune » (CEJ), qui s'adresse au public des 16/25 ans en situation de précarité sociale et financière, s'est substitué au dispositif « Garantie jeunes ».

Cette mission est confiée à Stéphane TESSIER, médecin de santé publique, chargé de mission pour Créteil Solidarité (responsable du séminaire « Santé des Jeunes et soutien à la parentalité »).

Il s'agit d'ateliers collectifs qui ont vocation à développer et/ou renforcer une démarche de promotion de la santé et de prévention.

47 jeunes ont participé cette année. L'effectif est composé majoritairement de jeunes hommes (62%). On compte 18 jeunes femmes bénéficiaires, pour une moyenne d'âge de 21 ans.

- Près de la moitié d'entre eux réside sur la commune de Maisons-Alfort (47%), puis suivent par ordre décroissant Saint Maur des Fossés (25%), Charenton le Pont (19%) et Saint Maurice (6%). L'action touche donc l'ensemble du territoire de référence de la Mission locale.
- Le stress, la santé mentale et l'alimentation figurent comme les principaux sujets d'intérêt et discutés.

La réorganisation du dispositif implique que les jeunes ne se connaissent pas toujours. Les groupes sont donc plus hétérogènes avec des avantages et des inconvénients. Les inconvénients sont que certaines inhibitions se maintiennent car la confiance entre eux n'est pas acquise, mais, en contrepartie d'autres jeunes inversement sachant qu'ils ne se reverront pas s'octroient une marge de liberté de discours plus grande.

Globalement cependant, cette hétérogénéité renforce les réserves des plus timides d'entre eux, laissant toute la place à celles et ceux qui ont le plus de bagout. L'animateur peine souvent à contrer cette tendance pour que les informations soient adaptées à tous les publics présents, mais cet inconvénient est surmontable et on peut espérer que cette expérience supplémentaire de socialisation en un milieu inconnu soit profitable pour les jeunes les plus isolés. (Dr Stéphane TESSIER).

Comme indiqué, une nouvelle action d'accompagnement des conseillères de la Mission locale a débuté fin 2022, avec la réalisation de 2 séances (entretiens individualisés psychologue/conseillère).

PROGRAMME « INSERTION SANTÉ »

4. EDS Créteil

Justification et contexte	<p>Comme pour les jeunes des Missions locales, le programme a été conçu pour replacer les problèmes de santé au cœur des parcours d'insertion des publics vulnérables. Il permet aussi un appui aux professionnels de l'insertion afin d'apporter une meilleure compréhension des difficultés et problèmes de santé (freins, leviers) du public concerné. La mise en place d'un accès facilité à un accompagnement psychologique participe de cette démarche de proximité.</p> <p>Le programme « Insertion Santé » s'inscrit dans les orientations stratégiques de l'Etat (Service public de l'insertion et de l'emploi – SPIE) et du Conseil départemental du Val-de-Marne (PADIE). Il prend place aussi dans les axes prioritaires des différents contrats locaux de santé et contrats de ville du territoire, pour « <i>favoriser l'accès aux soins physiques et psychiques et la prévention santé</i> », et mieux « <i>lutter contre l'isolement des publics fragiles et favoriser le lien social</i> ».</p> <p>L'action concerne donc des publics adultes isolés et éloignés de l'emploi qui font l'objet d'un accompagnement par les équipes de l'Espace Départemental des Solidarités (EDS) de Créteil (et de deux structures PLIE du Val-de-Marne). La grande majorité des personnes touchées vit avec des minima sociaux et principalement avec le RSA.</p> <p>Le dispositif de soutien psychologique existe depuis 2010 au sein de l'EDS de Créteil.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l'insertion professionnelle en prenant mieux en compte les problèmes et besoins de santé et/ou de santé mentale des publics vulnérables. ▪ Organiser et assurer la tenue d'une permanence de soutien psychologique et l'appui aux équipes sur site. ▪ Faciliter le repérage des personnes en grandes difficultés et leurs orientations vers les partenaires concernés. ▪ Permettre aux professionnels relais intervenant auprès de ces publics de bénéficier d'espaces et de temps dédiés à la régulation, à la concertation et à l'analyse des pratiques autour de situations complexes.
Déroulé de l'action	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Personnes adultes présentant des problèmes et/ou des besoins de santé nécessitant un accompagnement ou un soutien psychologique : allocataires de minima sociaux, femmes ou hommes isolés, personnes migrantes en situation précaire, ▪ Professionnels accompagnant ces publics : assistantes sociales, éducateurs spécialisés
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil, évaluation et accompagnement psychologique : 2 permanences/mois. ▪ Temps d'échanges ponctuels avec les assistantes de service social (situations complexes santé et santé mentale). Fiche de liaison. Tableau de bord.
Calendrier	Mars à décembre 2022.
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 neuropsychologue de Créteil Solidarité ▪ Coordinateur adjoint de Créteil Solidarité (animation, suivi, évaluation).
Partenaires	Conseil départemental du Val-de-Marne
Résultats	<p>Les indicateurs ci-dessous portent sur 8 mois d'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 18 permanences/vacations d'une ½ journée dans les locaux de l'EDS • 47 consultations réalisées, pour 73 prises de rendez-vous formalisées (rendez-vous honorés = 64%). • 15 personnes ont été adressées, 8 d'entre elles ont été reçues au moins une fois par la psychologue (53%) • Ces 8 personnes résident à Créteil et sont toutes des femmes, deux données stables depuis plusieurs années. • Toutes ces femmes ont plus de 40 ans (moyenne d'âge 46 ans). • 5 assistantes de service social ont adressé au moins 1 personne vers la consultation psychologique (10 en 2021). <p>Par rapport à 2021, on observe donc une baisse relative (en nombre et en volume) des adressages vers la consultation de soutien psychologique, qui se répercute sur l'effectif des personnes bénéficiaires.</p>
Perspectives	Poursuite de l'action en 2023, avec réajustement de l'organisation (prise de rendez-vous...)

PROGRAMME « INSERTION SANTÉ »

4. EDS Créteil

Résultats et éléments d'analyse

L'EDS de Créteil a dû faire face à un réajustement organisationnel (créneau banalisé réunion d'équipe les mardis), dans un contexte marqué par un turn-over et un sous-effectif affectant le service polyvalence-action sociale. Ces éléments n'ont pas été propices à un développement optimal de l'activité, qui a néanmoins repris le 22 mars 2022, et se poursuit depuis au rythme de 2 vacations mensuelles.

Le regard et l'analyse de la psychologue intervenante

L'Espace Départemental des Solidarités regroupe dans ses locaux une équipe d'assistantes sociales, l'équipe de l'Aide Sociale à l'Enfance/DPEJ ainsi que l'équipe de la Protection Maternelle et Infantile.

La permanence psychologique qui se tient tous les 15 jours a vocation à accueillir les usagers qui sont suivis au sein des locaux de l'EDS, tous services confondus.

La permanence de soutien psychologique proposé à l'EDS permet de répondre aux besoins spécifiques de bénéficiaires dont la situation socio-économique est extrêmement précaire. Dans cette population plus particulièrement, les risques psychosociaux sont accrus du fait de leur vulnérabilité et de leur isolement.

Les moments de rupture (au niveau social, familial et économique) et événements de vie complexes mettent à rude épreuve les capacités de résilience de ce segment de population. A ce titre, toutes les bénéficiaires accueillies sont sans emploi : au chômage, au RSA, sans ressources, en arrêt maladie de longue durée.

Ainsi, l'accès aux soins psychologiques est de fait plus que primordial pour des bénéficiaires qui ne remplissent pas toujours les critères d'inclusion des services de psychiatrie publics sur-sollicités, ni ne peuvent accéder à des soins non remboursés en ville.

Le soutien psychologique qui leur est proposé permet un temps d'introspection structuré sur leur situation personnelle, un espace où leur subjectivité s'exprime dans le but de penser plus globalement leur réalité économique, sociale et familiale. Les bénéficiaires peuvent alors aisément exprimer et prendre conscience de leurs ressources et de leurs fragilités.

Les problématiques psychologiques rencontrées ont été les suivantes :

- Parcours de vie complexes et traumatiques notamment après un choc carcéral, une relation conjugale d'emprise,
- Troubles anxieux multiformes : Troubles Obsessionnels Compulsifs, troubles anxieux généralisés, ...
- Effondrement dépressifs et troubles dépressifs persistants
- Difficultés cognitives, trouble de la personnalité, personnalité psychotique

Ces problématiques coexistent avec des facteurs environnementaux complexes de vulnérabilité :

- Ruptures conjugales, professionnelles, ...
- Parcours de vie complexes
- Tentative de suicide des enfants, enfants porteurs de handicap
- Troubles psychosomatiques de type « covid-long »

Il est de fait nécessaire de pouvoir travailler en réseau afin de réorienter les bénéficiaires notamment en psychiatrie. Ainsi, une bénéficiaire a pu être suivie en Thérapie Cognitivo-Comportementale au sein du Dispositif de Sois Partagés de l'Hôpital Albert Chenevier. Une autre bénéficiaire a pu être adressée à l'Unité de Covid Long via la DAC Est/ Réseau Partage 94 et a pu se remobiliser auprès de son employeur pour reprendre le chemin du travail.

Il est rappelé aux bénéficiaires de la permanence que le soutien psychologique est ponctuel et ne pourra s'étendre. Il est parfois difficile d'arrêter les séances pour les bénéficiaires qui ont investi la relation thérapeutique et le suivi psychologique, notamment lorsqu'elles sont particulièrement fragilisées.

PROGRAMME « INSERTION SANTÉ »

5. PLIE Créteil GPSEA - 6. PLIE Choisy-le-Roi Grand Orly Seine Bièvre

Justification et contexte	<p>Ce programme a été conçu pour replacer les problèmes de santé au cœur des parcours d’insertion des publics vulnérables. Il s’inscrit dans les orientations stratégiques du Conseil départemental du Val-de-Marne (PADIE) mais aussi du Fonds Social Européen (FSE). Il répond également aux préconisations issues des différents contrats locaux de santé et contrats de ville du territoire, pour « <i>favoriser l’accès aux soins physiques et psychiques et la prévention santé</i> », et mieux « <i>lutter contre l’isolement des publics fragiles et favoriser le lien social</i> ».</p> <p>A la suite de l’EDS de Créteil, une cellule de soutien psychologique a été mise en place en mars 2012 au sein du PLIE de Créteil. Parallèlement et en cohérence avec la méthode d’intervention de CRETEIL SOLIDARITE, cette action a été complétée par un appui dédié aux Coordinateurs de parcours d’insertion (Groupe d’analyse des pratiques et des situations complexes). Avec pour objectif d’apporter une meilleure compréhension des difficultés et problèmes de santé (clinique souffrance psychosociale, freins, leviers) des publics concernés.</p> <p>Pendant que l’action avec le PLIE de Créteil (territoire GPSEA) fait l’objet d’une concertation pour définir une réorganisation en 2023, les suites du partenariat engagé avec le PLIE de Choisy-le-Roi ont permis d’initier à l’été 2022, une réponse similaire avec la mise en place de 2 vacations de soutien psychologique et un appui dédié aux référents insertion de la structure.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser l’insertion professionnelle en prenant mieux en compte les problèmes et besoins de santé et/ou de santé mentale des publics vulnérables. ▪ Organiser et assurer la tenue d’une permanence de soutien psychologique et l’appui aux équipes sur site. ▪ Faciliter le repérage des personnes en grandes difficultés et leurs orientations vers les partenaires concernés. ▪ Permettre aux professionnels relais intervenant auprès de ces publics de bénéficier d’espaces et de temps dédiés à la régulation, à la concertation et à l’analyse des pratiques autour de situations complexes.
Déroulé de l’action	
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Personnes adultes présentant des problèmes et/ou des besoins de santé nécessitant un accompagnement ou un soutien psychologique : allocataires de minima sociaux, femmes ou hommes isolés, personnes migrantes en situation précaire ▪ Professionnels accompagnant ces publics : coordinateurs des parcours d’insertion (CPI), assistantes sociales missionnées par le PLIE
Méthodes et moyens	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil, évaluation et accompagnement psychologique : 2 permanences/mois. ▪ Groupe d’analyse situations complexes/appui aux professionnels (CPI) : Une séance/mois à Alfortville. 1 séance/2 mois à Choisy-le-Roi.
Calendrier	1 ^{er} janvier au 31 décembre PLIE de Créteil – Juin à décembre PLIE de Choisy-le-Roi.
Intervenants/acteurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 psychologues cliniciennes, chargées de mission de Créteil Solidarité ▪ Coordinateur adjoint de Créteil Solidarité (animation, suivi, évaluation).
Partenaires	Conseil départemental du Val-de-Marne, FSE, AMUPLIE 94, GPSEA EPT 11, ANCT-Préfecture du Val-de-Marne.
Résultats	<p>Nous observons une baisse d’activité significative pour le PLIE de Créteil. Concernant le PLIE de Choisy-le-Roi, l’action sur site a débuté fin août. Cf Résultats et éléments d’analyse.</p>
Perspectives	<p>Poursuite des différentes actions en 2023 avec une réorganisation prévue pour le fonctionnement au PLIE de Créteil (action et financement).</p> <p>Bilan évaluation de l’action au PLIE de Choisy-le-Roi fin juin 2023 (FSE-Amuplie 94).</p>

PROGRAMME « INSERTION SANTÉ »

5. PLIE Créteil GPSEA

Résultats et éléments d'analyse

Le PLIE de Créteil GPSEA - EPT 11 Val-de-Marne - Indicateurs d'activité 2022

Soutien psychologique :

- **17 permanences/vacations** d'une ½ journée, réalisées sur site à Créteil
- **24 consultations réalisées pour 44 prises de rendez-vous** formalisées (taux de rendez-vous honorés = 55 %)
- **11 personnes ont été adressées et 9 ont été reçues par la psychologue** (5 hommes pour 4 femmes)
- Ces 9 personnes résident à Créteil, Limeil-Brévannes et Bonneuil. Elles sont âgées de 39 à 55 ans (moy. = 44 ans)
- 4 coordinateurs de parcours d'insertion (CPI) ont adressé au moins 1 personne vers la consultation psychologique

Nous observons une forte diminution des adressages vers la cellule de soutien psychologique de la part des conseillers Insertion (1 à 2 rendez-vous programmés contre 4 à 5 antérieurement). Le taux de rendez-vous pris a ainsi chuté à 42%, tandis que l'effectif des personnes bénéficiaires enregistre une baisse de 50% par rapport au prévisionnel. Ce constat vaut également pour les orientations au fil de l'eau vers le dispositif « Entretien santé ».

Le regard et l'analyse de la psychologue intervenante :

Une bénéficiaire sur les 9 reçus était déjà inscrite sur la permanence en 2021 et a pu être accompagnée durant l'année 2022. Cette dernière s'est véritablement saisie de l'espace de parole proposé pour assurer son parcours d'insertion, réussi à ce jour.

Si la baisse des bénéficiaires ayant consulté est en partie corrélée à une réduction de la file active des bénéficiaires inscrits dans un parcours d'insertion, nous constatons la difficulté à mobiliser les personnes et à les soutenir dans un questionnement sur les freins de leur insertion professionnelle.

Nous constatons également une grande discontinuité de présence qui pour la plupart s'achève sur une rupture de lien. Les bénéficiaires annulent le jour même de leur rendez-vous pour des motifs assez flous ou s'absentent sans s'excuser.

Tous les hommes rencontrés présentent une fragilité psychique manifeste qui constitue une véritable entrave à leur socialisation et à leur insertion professionnelle. Seul un parmi eux a connu un parcours professionnel stable pendant 1 quinzaine d'année avant d'être licencié économique. Ces difficultés psychiques (fonctionnement dysharmonique) et son âge (50 ans) rendent son retour à l'emploi laborieux. Cependant ce bénéficiaire s'avère volontaire et investi dans sa recherche d'emploi et profite des étayages qui lui sont proposés.

Les 3 autres hommes rencontrés n'ont jamais eu d'emploi stable et sont l'objet d'angoisses majeures qui rendent leur rapport à la réalité vacillant. L'un d'eux, conscient de sa souffrance, a cependant mis en échec une orientation vers une consultation psychiatrique qu'il semblait solliciter.

Les femmes rencontrées ne présentent aucun trouble de structuration sur le plan psychique mais elles rencontrent des difficultés liées à leur situation personnelle (relations conjugales, pathologie somatique) qui pour l'une d'elle débouche sur une précarité sociale et économique avec l'émergence de symptômes anxio-dépressifs envahissants

De plus, 8 séances d'accompagnement/analyse situations complexes, animées par la psychologue clinicienne ont été réalisées avec les **CPI du PLIE-PCI GPSEA**, dont les 4 premières de l'année en distanciel, pour 40 participations

PROGRAMME « INSERTION SANTÉ »
6. PLIE Choisy-le-Roi - Grand Orly Seine Bièvre
Résultats et éléments d'analyse

Le PLIE Choisy-le-Roi EPT 12 Val-de-Marne -Indicateurs d'activité 2022 (août/décembre 2022)

Soutien psychologique

- **8 permanences/vacations** ont été réalisées sur site à Choisy-le-Roi.
- **32 prises de rendez-vous formalisées pour 19** rendez-vous effectifs (taux rendez-vous honorés = 59 %).
- **16 personnes ont été adressées et 8 ont été reçues par la psychologue** (50%).
- On compte 7 femmes pour 1 homme avec une moyenne d'âge de 43 ans. Toutes sauf une (Gentilly) vivent à Choisy-le-Roi.
- 5 des 7 coordinateurs de parcours d'insertion du PLIE ont adressé au moins une personne vers la consultation.

Le regard et l'analyse de la psychologue intervenante

Il apparaît que grâce à ce dispositif, les problématiques de santé mentale et de souffrance personnelle fréquemment abordées en entretien avec les CPI ont pu être déplacées dans cet autre lieu de suivi, de manière plus adaptée. Les suivis s'en trouvent donc moins envahis et permettent aux conseillers de focaliser leur accompagnement sur leur cœur de métier : l'insertion professionnelle.

Aujourd'hui tous les créneaux de rendez-vous sont occupés et plusieurs bénéficiaires sont repositionnés pour de nouveaux rendez-vous car ils ont besoin d'un accompagnement relativement soutenu. Il s'agit de trouver un équilibre entre le positionnement des nouveaux consultants et le suivi déjà enclenché pour les autres personnes. En effet selon les besoins de chacun et la nature et gravité des symptômes, les accompagnements peuvent avoir des fréquences différentes. L'intervention du psychologue, extérieure à l'équipe, va permettre une prise de recul par rapport au quotidien des accompagnements et une réflexion quant à un réajustement parfois nécessaire de ses priorités et de ses pratiques.

Ces temps de travail permettent de mener un temps d'élaboration pluriprofessionnelle soutenue. Ces espaces sont bien investis par l'équipe, malgré le large territoire du PLIE et les distances entre ses différentes antennes.

Quelques éléments concernant le profil des bénéficiaires et les problématiques identifiées

Les personnes reçues en consultation sont en grande majorité des femmes, isolées, souvent séparées, souvent mères célibataires, peu ou pas diplômées, avec peu ou pas d'expérience professionnelle et âgées de 35 à 50 ans environ (seulement un homme sur cette période). Les troubles anxio-dépressifs apparaissent comme prédominants, avec des parcours de vie difficiles.

On repère chez certaines bénéficiaires des symptômes de traumatisme psychologique : évitement, reviviscences, crise d'angoisse, dépression, dissociation, etc. On retrouve toujours le récit d'un parcours de vie marqué par des ruptures violentes (divorce, abandon, rejet), des migrations, ou encore des violences (violence conjugale, violence parentale, agression physique ou sexuelle, etc.). Ces personnes n'ont pas eu accès à des soins psychiques suffisants au moment de ces événements pour faire face à la souffrance et aux symptômes envahissants qui sont alors apparus, par faute de temps, de prise de conscience de la gravité des symptômes mais surtout de disponibilité du système de soin.

Elles se saisissent toutes avec beaucoup d'intérêt et de motivation de cet espace de parole qui leur permet enfin de penser leur vécu, d'analyser les conséquences que cela a pu avoir dans leur parcours de vie en vue d'une recherche de solution et d'amélioration de leur état de santé. Certains bénéficiaires montrent des symptômes qui nécessitent une prise en charge psychothérapeutique. En termes de santé mentale, il est déontologiquement complexe de ne pas permettre un accompagnement psychologique voire psychiatrique plus soutenu pour certains de ces bénéficiaires, en particulier dans ce contexte de crise sociétale actuelle.

Aujourd'hui il apparaît que les orientations des CPI sont réalisées de manière adaptée, justifiée et cohérente. Les personnes qui sont accompagnées durant la permanence se sont bien saisies de cette proposition et ont compris l'intérêt et l'enjeu pour elles d'une aide sur le plan psychologique. De fait, la question de la recherche d'emploi et de l'insertion professionnelle n'est pas centrale dans ce qui est amené en entretien : ce sont en effet plutôt les éléments de souffrance sur les plans relationnels/ personnels/ familiaux -qui entre autres constituent des freins à l'insertion professionnelle- qui sont abordés au premier plan.

Or aujourd'hui l'accès au soin psychique en Ile-de-France pour les personnes en situation précaire est restreint et demande beaucoup d'attente.

L'accompagnement des équipes

2 séances d'appui/régulation ont été réalisées avec les CPI, en septembre et décembre 2022.

Cet accompagnement se structure autour de réunions d'analyse de la pratique pour les CPI au PLIE de Choisy-le-Roi ou dans ses antennes.

PROGRAMME « INSERTION SANTÉ »

7. Actions collectives - Entretiens « Santé et accès aux droits » - CTIDS

Résultats et éléments d'analyse

7.1 Atelier/rencontre « Café Santé » Bonneuil – PLIE-PCI GPSEA

Le 28 juin, une nouvelle initiative a été mise en place avec l'organisation d'une rencontre à la Maison de la Réussite de Bonneuil, le « Café Santé ». Les personnes participantes du PLIE ont été invitées à formuler de manière spontanée, des mots ou expressions évoquant pour elles « la santé ». L'un des objectifs de cet atelier est notamment d'identifier et de mettre en commun les représentations de chacun mais aussi les déterminants de la santé (Cf Bilan complet 2022).

9 personnes accompagnées par le PLIE ont assisté au « Café Santé » animé par le coordinateur adjoint de Créteil Solidarité. Ces 9 personnes présentent une diversité de situations : chômage, arrêt maladie, emploi, reconnaissance handicap, validation retraite.

Quelques sujets abordés :

La Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU-C), les mutuelles communales (Bonneuil et Créteil), la mutuelle du travail, le médecin traitant, les PASS (permanences d'accès aux soins de santé), les centres de santé et les SAMI du Val-de-Marne, le COVID-19, l'AAH et la MDPH, les affections de longue durée (ALD), la retraite pour inaptitude, l'accès aux soins en santé mentale et le dispositif « Mon Psy ».

7.2 Ateliers Santé Action « BOOSTER »

Dans le cadre de l'action « Booster » mise en place par les équipes du Conseil départemental sur le territoire 7, **CRETEIL SOLIDARITE a réalisé deux ateliers « Santé et accès aux droits »** (22 septembre et 15 novembre), au centre social « Maison de la Solidarité » de Créteil, dans le quartier prioritaire du Haut Mont Mesly.

Public bénéficiaire : 5 personnes participantes domiciliées à Créteil et Bonneuil (1 homme et 4 femmes).

Fonctionnement : 2 ateliers interactifs de 3h30, suivi d'entretiens et d'accompagnements santé personnalisés.

7.3 Entretiens « Santé et Accès aux droits »

La réalisation des entretiens « Santé et accès aux droits » s'inscrit dans la continuité des interventions de proximité de CRETEIL SOLIDARITE conduites depuis plusieurs décennies auprès des publics en grande difficulté d'insertion. Avec un développement important lors des différents forums « emploi » ou « handicap » organisés par le Conseil départemental, et dès 2011, avec un accueil « santé » personnalisé pour les personnes participantes aux « JIO-RSA », les Journées d'Information et d'Orientation. Depuis, l'action a été davantage formalisée et elle prend place de manière transversale dans les missions d'accompagnement des parcours de CRETEIL SOLIDARITE.

25 entretiens réalisés, la plupart en présentiel en 2022, et qui ont donné lieu à 10 accompagnements temporaires et plus ou moins complexes. Sur les 11 bénéficiaires, 9 sont des femmes adressées par les équipes du Conseil départemental du Val-de-Marne (3 femmes issues du groupe « Booster »).

Besoins identifiés et démarches engagées : accès à la médecine générale (médecin traitant) et aux médecins spécialistes, analyse des besoins sociaux/environnementaux et accompagnement social renforcé, compréhension du système de santé, des examens, bilan des problèmes de santé ou situations de handicap, accompagnement dossier MDPH et coordination médico-sociale, droits assurance maladie et complémentaire santé, dossiers en Préfecture et soutien juridique, accès au soutien psychologique, aux soins médico-psychologiques.

7.4 Participation aux CTIDS du Conseil départemental et des acteurs de l'insertion

Au cours de l'exercice 2022, et comme les années précédentes, CRETEIL SOLIDARITE a très régulièrement participé aux Coordinations Territoriales d'Insertion et de Développement Social (CTIDS) des territoires 6 et 7, qui représentent 12 communes du Val-de-Marne.

Au-delà d'une meilleure connaissance des acteurs de l'insertion au sens large et du renforcement des partenariats, les intervenants de CRETEIL SOLIDARITE ont pu apporter un soutien, des éclairages, des pistes d'orientations et de prises en charge, notamment lors de la présentation de situations complexes.

Une intervention ponctuelle a également été réalisée le 12 septembre en présentiel, dans le cadre de la CTIDS du territoire 5 : Focus et échanges sur les problématiques de santé mentale et d'accès aux soins.

D'une façon générale, 2022 a confirmé les fortes attentes des professionnels qui participent aux CTIDS, en ce qui concerne les thématiques « Insertion, addictions, accès aux soins et santé mentale ». Le tout dans un paysage socioéconomique et institutionnel qui évolue : déploiement du SPIE dans le Val-de-Marne (Service Public de l'Insertion et de l'Emploi), des guichets uniques « France Service », ou encore avec la mise en place récente du dispositif « Parcours Emploi Santé » par Pôle Emploi et les réformes en cours du RSA et de l'assurance chômage.

PROGRAMME « INSERTION SANTÉ »
PROGRAMME « INSERTION SANTÉ » ACTIVITÉ 2022 – SYNTHÈSE ET CHIFFRES CLÉ

Soutien psychologique pour les jeunes majeurs et adultes en difficulté d'insertion

Le dispositif « Accès aux soins psychologiques », qui constitue l'un des principaux axes du programme « Insertion Santé » de CRETEIL SOLIDARITE, a bénéficié à 125 personnes en situation de vulnérabilité, parmi lesquelles les jeunes des Missions locales (80%) et les femmes sont fortement majoritaires (67%).

Ces personnes résident dans 17 villes du Val-de-Marne, réparties géographiquement dans les trois Etablissements Publics Territoriaux du département (Grand Paris) : EPT 10 « Paris Est Marne et Bois » (Maisons-Alfort surtout), EPT 11 « Grand Paris Sud Est Avenir (Créteil majoritairement), EPT 12 « Grand Orly Seine Bièvre » (Choisy-le-Roi en premier lieu).

Au total, 304 consultations ont été réalisées par les quatre psychologues/neuropsychologues missionnés par Créteil Solidarité, au cours des 142 vacances qu'elles ont effectuées, au sein des 6 structures partenaires implantées dans le Val-de-Marne (nouvelle action avec le PLIE de Choisy-le-Roi initiée en juin 2022). Si le nombre de consultations réalisées a légèrement diminué par rapport à 2021 (337 vs 304), on compte 5 bénéficiaires de plus (120 vs 125).

En dépit de la persistance de la pandémie COVID et surtout désormais de ses impacts psychosociaux, l'activité n'a donc pas été durement impactée, si ce n'est au PLIE-PCI GPSEA où la file active connaît une baisse significative. Et dans une moindre mesure à l'EDS de Créteil.

Près de 50 professionnel(le)s ont adressé au moins une personne vers le dispositif : assistantes sociales de l'EDS, coordinateurs de parcours d'insertion des PLIE, et majoritairement les conseillères d'insertion des trois Missions locales représentées.

Enfin, pour obtenir une vue d'ensemble de l'activité de soutien psychologique développée par CRETEIL SOLIDARITE, il convient de prendre en compte trois autres actions ou dispositifs :

- Les consultations réalisées pour les personnes souffrant de troubles ou d'état de stress psycho-traumatiques (Centre situé Place Henri Dunant à Créteil)
- Les consultations pour les personnes accompagnées dans le dispositif « PIVO » (personnes vivant avec le VIH et/ou une hépatite chronique)
- Les consultations assurées dans le cadre du soutien psychologique en ville (cabinets libéraux)

Autres actions et nombre total de bénéficiaires

47 jeunes de la Mission locale de Maisons-Alfort ont assisté aux ateliers « Promotion de la santé ». S'agissant des adultes, le programme « Insertion Santé » a permis de toucher 22 personnes, dans le cadre des actions d'information, de prévention et d'accompagnement : ateliers, entretiens santé et accès aux droits « Booster », Café Santé avec le PLIE GPSEA, autres personnes adressées par les structures sociales et CTIDS.

Les actions d'appui et de conseil/formation réalisées par les psychologues ont concerné 40 professionnels : Les conseillères d'insertion de la Mission locale de Boissy et de Maisons Alfort (fin 2022), ainsi que les CPI des deux PLIE. De manière moins formalisée, des réunions/points d'étape ont été mis en place à l'EDS de Créteil et à la Mission locale de Créteil.

Il convient d'ajouter l'effectif des professionnels ayant bénéficié des interventions de Créteil Solidarité lors de plusieurs CTIDS programmées sur les thématiques « santé/insertion et santé mentale », soit a minima une cinquantaine de professionnels issus des EDS, de Pôle Emploi, d'associations œuvrant dans le champ de l'insertion, sur un large territoire du département (Daso T5, T6 et T7).

In fine, le programme « Insertion Santé » a bénéficié en 2022 à 194 personnes vulnérables, âgées de 17 à 57 ans, résidant toutes dans le Val-de-Marne et dont au moins 85% d'entre elles vivent avec des minima sociaux (RSA majoritairement) ou de faibles revenus salariaux. Avec les professionnels des 6 structures partenaires et ceux des CTIDS, l'activité a permis de toucher 284 personnes.

IV. REPRESENTATIONS - COMMUNICATION – INTERVENTIONS

IV – I - Participation a plusieurs dispositifs régionaux et/ou territoriaux

En 2022, le nombre de participation et de communications réalisées par l'Association est resté modéré en raison de l'impact de l'épidémie du COVID qui a continué à sévir jusqu'à la fin de l'année.

FACS IdF

En 2022 CRETEIL SOLIDARITE a apporté sa contribution au développement du FACS Ile de France, comme au déploiement du DAC 94 Est, nouvelle organisation départementale qui s'est développée suite à la disparition programmée des Réseaux de santé territoriaux.

L'équipe de Créteil Solidarité a participé de façon modérée cette année comme l'ensemble des anciens réseaux dits « d'accès aux soins » aux activités portées par le FACS Ile de France

Pôle de Santé en Val de Marne

L'équipe du Réseau de Santé de Créteil a continué à s'investir dans l'animation et l'organisation du Pôle de Santé du Val de Marne comme elle a contribué au fonctionnement de ses instances ainsi qu'à la gestion de la SISA du Pôle de santé du Val de Marne l.

Portage du PTSM

L'équipe de Créteil Solidarité a continué à participer au portage du PTSM par l'implication d'Andrew CANVA, salarié de Créteil Solidarité, formellement devenu en 2022 coordinateur du PTSM du Val de Marne et qui reste attaché à la structure de l'Association.

Accompagnement de la création des CPTS sur le territoire (CPTS Unifiée des Bords de Marne comme de celle de Villeneuve Saint Georges)

Plusieurs membres et animateurs du Réseau de santé de Créteil Solidarité sont restés moteurs dans la dynamique qui a porté la CPTS Unifiée des Bords de Marne.

A côté des équipes des MSP impliquées dans ce dispositif se retrouvent nombreux membres du CA de Créteil Solidarité au bureau de la CPTSUBM.

Animation du projet d' « Alliance des acteurs de la lutte contre les inégalités de santé en Val de Marne »

Avec le Réseau VISA BOUCLE DE MARNE et l'équipe de l'association MCATSM Créteil Solidarité a poursuivi sa participation à la construction de cette nouvelle structure.

Il s'agit d'une plateforme départementale qui a pour objet de fédérer les acteurs de la lutte contre les inégalités de santé comme le faisait la FEDERASIF qui regroupait les réseaux d'accès aux soins .

L'objectif est de regrouper des équipes et acteurs intervenant globalement dans « l'accès aux soins des publics vulnérables ». Sous cette appellation se retrouvent les dispositifs intervenant auprès des publics les plus vulnérables, des personnes en situation d'addiction et de dépendances et ceux victimes de souffrance psycho-sociale et/ou de problèmes de santé mentale.

Participation au Conseil Territorial de Santé

Malgré la situation sanitaire, le Réseau de Créteil Solidarité/Centre territorial de ressources « santé et vulnérabilité » a continué à contribuer à l'animation du **Conseil Territorial de Santé** : participation au bureau et à la commission spécialisée santé mentale Co-présidée par Dr CACOT, Bernard ELGHOZI et M. Philippe LANGUENOU.

L'équipe de Créteil Solidarité a activement participé (animation, interventions...) aux Groupes de travail mis en place sur le Val de Marne dans le cadre du Conseil National de la Rénovation notamment sur l'accès aux soins, les CPTS, la santé mentale, la promotion de la santé...

Participation à la CRSA

L'équipe et les élus ont participé au plusieurs séances de travail de la **Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA)** et à ses commissions et/ou groupes de travail notamment au Groupe de travail « inégalités sociales et territoriales de santé » et au Groupe régional de réflexion santé mentale.

IV – II - Interventions – Communications - Participations régulières

En 2022 le Réseau a été invité à intervenir au cours de divers ateliers, séminaires et actions de formation :

- Intervention à RADIO CAMPUS
- COPIL du Pôle de santé du Val de Marne
- Comité de Gestion de la SISA du PDS du 94
- CRSA - Groupe Régional de Réflexion Santé Mentale – Groupe Inégalités Sociales et territoriales de Santé - Plénières
- Participation aux réunions ASV de Créteil
- Participation à la signature du Contrat Local de Santé de la Ville de Créteil
- Création et fonctionnement de la CPTS Unifiée des Boucles de Marne
- Bureau du CTS du Val de Marne
- Groupes de travail du Conseil National de la Rénovation notamment sur l'accès aux soins, les CPTS, la santé mentale et la promotion de la santé
- Commission Spécialisée Santé Mentale du CTS du Val de Marne
- Bureau, plénière et commissions URPS
- Rencontres et séances de travail avec les partenaires locaux, notamment MJC, Centre Sociaux, MPT...
- Participation régulière aux conférences téléphoniques « Ville et usagers » organisées par l'ARS IDF pendant l'épidémie de COVID
- Rencontres avec la MDA de Créteil et la CPTSUBM pour un projet partagé
- Contribution à « l'Alliance des acteurs de la lutte contre les inégalités de santé en Val de Marne »

Partenaires

V. PARTENAIRES

VI – 1 - Partenaires institutionnels

- ▶ Agence Régionale de Santé d'Ile de France (ARS IDF)
- ▶ ARS délégation départementale du Val de Marne
- ▶ Conseil Territorial de Santé du Val de Marne
- ▶ Acsé (agence nationale pour la cohésion et l'égalité des chances)
- ▶ Assurance maladie : CNAM et CPAM du Val de Marne
- ▶ Territoire Grand Paris Sud Est Avenir anciennement Communauté d'agglomération Plaine Centrale du Val de Marne
- ▶ CRSA
- ▶ PROMO Santé, Pole territorial de ressources en promotion de la santé
- ▶ ORS Ile de France.
- ▶ Conseil Départemental du Val de Marne (PMI/CPEF, EDS, service insertion, DASO...)
- ▶ Conseil Régional d'Ile de France
- ▶ Ville de Créteil : Contrat Local de Santé, CCAS, CLSM, et Direction de la Politique de la Ville
- ▶ Ville de Bonneuil sur Marne
- ▶ Valophis Habitat
- ▶ Créteil Habitat
- ▶ URPS Médecins Ile de France
- ▶ UNAFORMEC Ile de France
- ▶ UPEC, Service de Santé Universitaire
- ▶ Conseil de l'Ordre des médecins du Val de Marne.
- ▶ PJJ/Centres d'action éducative (Créteil, Nogent sur Marne).
- ▶ Education nationale (rectorat, inspection académique, établissements scolaires).
- ▶ Ministère de la santé et des affaires sociales
- ▶ Fonds Social Européen (FSE)
- ▶ US Créteil,

VI – 2 - Etablissements de santé – organismes professionnels - Réseaux de santé

- ▶ Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil.
- ▶ Groupement Hospitalier Henri Mondor – Albert Chenevier.
- ▶ Hôpitaux de Saint Maurice
- ▶ Espace Ethique, APHP, Paris
- ▶ DSP Créteil
- ▶ CMP (Créteil, Maisons Alfort, Boissy, Alfortville...)
- ▶ Centre médico-psycho-social Françoise Minkowska
- ▶ Centre Primo Levi
- ▶ DAC 94 Est (ex Réseau PARTAGE 94)
- ▶ Réseau REVESDIAB
- ▶ Réseau VISA 94
- ▶ Réseau Périnatalité Est Val de Marne.
- ▶ Médecins généralistes libéraux du Val de Marne (« médecins relais »)
- ▶ Infirmières et psychologue libérales Val de Marne
- ▶ FACS Ile de France
- ▶ Pôle de Santé de Créteil et de l'Est du Val de Marne
- ▶ FEMASIF
- ▶ UNR Santé

VI – 3 - Partenaires associatifs

- ▶ COMEDE.
- ▶ UNAFAM Val de Marne
- ▶ Association de Prévention, Soins et Insertion (APSI -Relais 94)
- ▶ Fédération des centres sociaux du Val de Marne
- ▶ Ligue contre le Cancer Comité Val de Marne (et Comité national)
- ▶ Missions Locales (Créteil, Plaine Centrale Val de Marne, Boissy Saint Léger et Maisons Alfort)
- ▶ Drogues et Société
- ▶ Croix Rouge Val de Marne (plateforme de coordination – vaccinations gratuites/ ARS)
- ▶ SAMU Social de Paris
- ▶ Secours Catholique
- ▶ Emmaüs Créteil
- ▶ France Terre d’Asile (FTDA : CADA et plateforme de Créteil)
- ▶ Foyers ADEF Val de Marne
- ▶ Plan Local pour l’Insertion et l’Emploi – PLIE Plaine Centrale Val de Marne
- ▶ Association de prévention Pluriels 94
- ▶ Associations : Elles aussi, Sonikara, Saint Michel, Epicerie Solidaire (Créteil)
- ▶ Centres socio-culturels et MJC de Créteil
- ▶ Médecins du Monde
- ▶ Observatoire du Droit à la Santé des Etrangers (ODSE).
- ▶ Centre Primo Levi
- ▶ CRIPS Ile de France
- ▶ Association « Elus, Santé Publique et Territoires »

V – 4 - Autres partenaires

- ▶ Croix Rouge (IFSI ESI - Paris 14).

Enjeux et perspectives

VI. ENJEUX ET PERSPECTIVES

Le changement d'appellation du Réseau de Santé de Créteil Solidarité en Centre territorial de ressources « santé et vulnérabilité » a amené l'Association à fortifier son implication et ses actions dans le champ de la lutte contre les inégalités sociales et territoriales en santé.

En effet le regroupement des réseaux territoriaux dans les DAC ou la cessation du financement de leurs activités par la Direction de l'Offre de Soins de l'ARS Ile de France a amené CRETEIL SOLIDARITE à modifier son appellation de « réseau de santé » et en tant que Centre Territorial de Ressource à être à dater du 1^{er} juillet 2022 rattaché à la Direction de la Santé Publique de l'ARS Ile de France

La rédaction de cette partie du Rapport d'activité est, pour la première fois depuis trois ans, rédigé hors contexte des préoccupations liées à la crise sanitaire qui laisse apparaître une période d'accalmie.

Le ralentissement de la situation sanitaire a enfin permis que plusieurs actions propres à la dynamique de l'Association puisse commencer à reprendre leur cours.

Les actions de proximité comme les partenariats tant avec les CPTS du territoire qu'avec le DAC Est 94 ont repris le cours de leur développement.

Par ailleurs les objectifs spécifiques du projet d'Alliance des acteurs de la lutte contre les inégalités de santé (MCATMS et le Réseau VISA) ont pu être précisés et certains axes de ce projet ont pu commencer à être réalisés.

Face à cette double modification de contexte et de cadre, il est essentiel pour l'Association de poursuivre les orientations portées depuis plusieurs années et d'insister en 2023 sur quelques priorités.

VI - 1- Renforcer les liens avec les partenaires du territoire

En ce sens, la poursuite du développement du dispositif de formation/sensibilisation des animateurs des centres sociaux de Créteil aux problèmes de santé et de santé mentale des jeunes, sera en 2023 ouverte, à leur demande, à de nouveaux partenaires : les animateurs des actions jeunesse de la Ville de Créteil.

Un des « challenge » constituera à actualiser, en fonction des besoins et des possibilités des partenaires de proximité, le projet « accompagnement des parcours de santé des publics vulnérables », notamment en retravaillant les modalités de relations avec les EDS, relations rendues difficiles en raison du COVID, du turnover des équipes comme aujourd'hui de la fragilité des équipes, fragilité liée aux postes vacants (près de 50 % de vacance de postes dans certaines équipes) et du manque de disponibilité pour les problèmes de santé des assistantes sociales de terrain.

L'arrivée dans l'équipe en 2022 d'une chargée de mission dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé a déjà permis de relancer les actions de terrain avec les partenaires de proximité (Missions locales, Centres Sociaux, Associations ...)

Enfin, la poursuite de l'activité voir l'élargissement de la capacité d'activité du Centre d'accueil, d'écoute et d'orientation autour du syndrome de stress post traumatique reste une de nos priorités pour cette année nouvelle.

VI - 2- Contribuer à la montée en puissance des CPTS¹ du territoire et développer un partenariat avec le DAC² EST du Val-de-Marne.

En effet, outre la CPTSUBM (CPTS Unifiée des Boucles de Marne) dans laquelle sont impliqués nombreux acteurs de l'Association, d'autres CPTS se sont créées sur le territoire.

Créteil Solidarité, en même temps réseau de santé et d'accès aux soins comme en tant que centre territorial de ressources « santé et vulnérabilité » est un référent reconnu et pertinent sur ces questions auprès de l'ensemble des CPTS du territoire.

De la même façon, Créteil Solidarité doit rester mobilisé comme partenaire et centre de référence pour le DAC 94 Est en cours de consolidation dans le champ de la vulnérabilité comme dans celui de la santé mentale.

VI - 3- Enfin avancer vers l'Alliance en cours de constitution.

Les réseaux territoriaux de santé ne sont plus financés depuis le mois l'été 2022.

Il est donc toujours envisagé que les trois structures (CRETEIL SOLIDARITE, MCATSM et le Réseau VISA) se regroupent sous la forme d'une Alliance des acteurs de la lutte contre les inégalités de santé.

Une des priorités pour l'exercice 2023 reste fixée sur la mise en œuvre de la structuration de l'Alliance des acteurs de la lutte contre les inégalités territoriales et sociales de santé en Val de Marne - « Accès aux soins – Santé - Santé Mentale – Addictions – Vulnérabilité »

La question d'un éventuel financement de ce projet d'Alliance reste d'actualité

Il est donc nécessaire d'imaginer un cadre juridique tel que ce regroupement répondant aux problèmes de santé mentale, d'addiction et de vulnérabilité en santé puisse bénéficier d'une contribution financière permettant de couvrir les frais d'actions partagées par les trois partenaires.

Ce projet trouve sa place dans le cadre de l'évolution territoriale de la politique publique en matière de santé.

Les trois dispositifs constitutifs de l'Alliance souhaitent poursuivre la réflexion sur l'accès aux soins des populations vulnérables pour lui donner toute sa place dans une politique de réduction des inégalités sociales de santé.

Les objectifs du projet sont :

- ▶ Développer, diffuser et mettre en commun les savoir faire
- ▶ Développer des pratiques d'accès aux soins des publics vulnérables dans une approche globale de la santé
- ▶ Contribuer à améliorer l'articulation entre les champs sanitaire, psychologique et social, notamment dans les nouvelles organisations territoriales de santé (ASV, CLS³, CLSM⁴, CPTS, DAC ...)
- ▶ Valoriser les résultats des politiques d'accès aux soins en termes de santé publique

¹ Communautés professionnelles territoriales de santé

² Dispositif d'appui à la coordination

³ Contrat Local de Santé

⁴ Contrat Local de Santé Mentale

ANNEXE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres actifs élus au 16/06/2022

Membres du Conseil

BESSAN Jonas,	Médecin Généraliste
BISMUTH Olivier	Médecin Généraliste
CHOUSTERMANN Michel	PH honoraire CHI Créteil, Vice-président
CHOUAID Christophe	PU PH, CHI Créteil
CRAYOL Maurice	Cadre retraité de la fonction publique territoriale, Secrétaire Général adjoint
DECROÏE Maxime	Pharmacien, Créteil
ELGHOZI Bernard	Médecin Généraliste, Président
HERPSON John	IDE, Créteil
HOUIS Olivier	Médecin généraliste
IKKA Michel	Médecin Généraliste
LEPRONT Jean Noël	Médecin généraliste
MOREAU Jean François	Avocat, Bâtonnier Honoraire de Créteil
SCIMECA Daniel	Médecin Généraliste, Secrétaire général
TALHOUARN Yves	Directeur honoraire des services, Conseil
Département	du 94, Trésorier
TARDIEU André	Médecin Généraliste, Trésorier Adjoint
WEINBERG Eric	Médecin Généraliste

Personnes qualifiées

BALEYTE Jean Marc	Pédopsychiatre, Professeur des Universités, CHI Créteil
DAVID Jean Philippe	PUPH, GH Mondor Chenevier
GARRIGOU-GAUCHERAND Martine	Maire Adjoint, Déléguée à la santé, Créteil
JAMI Hervé,	Responsable Service de santé, UPEC
JEANVOINE Brigitte	Vice-Présidente, Conseil Départemental 94,
LIFFRAN Bruno	Directeur d'établissement, Honoraire
PELISSOLO Antoine	Psychiatre, Professeur des Universités, Hôpital H. Mondor,
	Premier Maire Adjoint Créteil
PETRILLO Antoine	Retraité, Fonction Publique Territoriale
VAUCONSANT Catherine	Directrice Générale, CHI Créteil
VECHARD Éric	Délégué Territorial, Val-de-Marne, ARS IDF

Invités Permanents

DELACROIX Isabelle,	PH, Chef de Pôle, UMSP, Service de Médecine Interne, CHIC
DELETANG Elisabeth,	Directrice des Soins, CHIC
DELOUR Marcelle,	Médecin de Santé Publique, Pédiatre
GOBILLON Philippe,	Directeur Plaine centrale Initiatives
LIRON Stéphanie	Direction Politique de la Ville, Ville de Créteil
POINTEREAU Fabien,	Responsable Communauté d'agglomération
RIFFAUD Isabelle,	SGA Ville de Créteil, Directrice du CCAS de Créteil